VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 FEVRIER 1931 — NUMERO 36

Adress[illegible]ance à "L[illegible]E"

ABON[illegible]NTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

AMENDEMENT CONSERVATEUR DEFAIT

Le gouvernement obtient une majorité de 13 voix sur la question de l'achat de l'usine électrique de Brandon — Une déclaration du chef libéral Breakey au sujet de l'avenir de son parti

On a remarqué que l'assistance aux cérémonies d'ouverture de la session était particulièrement nombreuse. Faut-il y voir un signe de l'intérêt tout spécial porté par le public à la politique provinciale dans le temps de crise que nous traversons? En tout cas, députés et spectateurs ont suivi avec une grande attention l'exposé des projets du gouvernement pour renforcer la structure économique du Manitoba.

Le discours du trône

Ce dernier touche aux principales mesures suivantes:

1. Réduction de la taxe sur les terres, de façon à alléger le fardeau du fermier et des municipalités, et à encourager l'agriculture.
2. Adoption d'une loi pour consolider la position du gouvernement au sujet des garanties données à la Coopérative du Blé par la législature sur la récolte de 1929.
3. Approbation de l'achat par le gouvernement de l'usine électrique de Brandon et de son système de distribution.
4. Délimitation précise des champs d'imposition entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.
5. Etablissement d'un département du travail et de l'industrie.
6. Approbation de la politique du gouvernement qui cherche à obtenir les taux d'assurance et de transport les plus avantageux possibles pour Churchill.
7. Nomination d'un comité pour étudier la redistribution des divisions électorales de la province.

Hôtes distingués

Au nombre des hôtes distingués admis sur le parquet de la Chambre, on remarquait: l'hon. James-E.-P. Prendergast, juge en chef du Manitoba; les juges MacDonald et Adamson; l'hon. Robert Rogers, MM. W.-W. Kennedy et A.-E. Heaps, députés fédéraux; les consuls des nations étrangères résidant à Winnipeg.

Le lieutenant-gouverneur, en uniforme de Windsor, portait un brassard de crêpe, à cause du deuil de la Princesse royale, soeur du Roi. Ce deuil a empêché le diner officiel du lieutenant-gouverneur qui est de tradition le jour de l'ouverture.

Le débat sur l'adresse

Le proposeur et le secondeur de l'adresse, I.-B. Griffiths (Russell) et Nicholas-A. Hryhorczuk (Ethelbert), se sont surtout placés au point de vue des fermiers du Manitoba, exprimant leur confiance dans un avenir meilleur, mais montrant la disparité injuste entre les cultivateurs qui vendent sur un marché libre à des prix au-dessous du coût de production et les manufacturiers qui vendent sur un marché protégé.

Les fermiers de la province, a dit M. Griffiths, se demandent quoi faire le printemps prochain. La plupart d'entre eux espèrent que la roue de la fortune leur sera favorable et ne réduiront pas beaucoup leurs emblavures de grain; mais si les prix demeurent au-dessous du coût de production, les champs resteront non moissonnés l'automne prochain.

M. Hryhorczuk a préconisé l'établissement de Churchill comme port libre pour les marchandises britanniques. Il a fait allusion à la possibilité d'élections cette année, disant qu'avec les conditions économiques actuelles, le peuple a surtout besoin de la coopération de tous les partis pour travailler au bien commun. Le député d'Ethelbert a dit un mot en terminant des minorités ukraniennes en Pologne, exprimant l'opinion que le Canada devrait protester contre l'état de choses qui règne là-bas.

Amendement de l'opposition

Le colonel Taylor, chef de l'opposition conservatrice, a taxé le gouvernement de négligence et d'imprévoyance. Il a protesté contre les remarques pessimistes de M. Griffiths, disant que chacun sait les conditions déplorables qui existent dans les centres agricoles de l'Ouest et qu'il ne pense pas que les fermiers, en semant leur grain au printemps, le feront avec l'idée de ne jamais moissonner la récolte. Au sujet du chômage, il déclare qu'on n'a rien fait pour remédier à la situation tant que le gouvernement Bracken n'a pas obtenu de l'aide d'Ottawa. Il trouve de mauvaise grâce de tirer sur le gouvernement fédéral qui a aidé la province à résoudre le problème du chômage.

M. Taylor s'est étendu longuement sur l'achat de l'usine électrique de Brandon et a déposé un amendement exprimant le regret que cet achat ait été fait à un prix bien au-dessus de sa valeur et sans consulter la législature. Le vote a donné 28 votes pour le gouvernement et 15 pour l'opposition. Les 15 conservateurs ont appuyé en bloc l'amendement. Deux libéraux ont voté avec le gouvernement, les autres se sont abstenus, ainsi que les travaillistes.

M. Bracken a promis que le gouvernement fournirait des informations complètes au sujet de la transaction.

Le parti libéral

J.-W. Breakey (Glenwood), libéral, déclare énergiquement, aux applaudissements des conservateurs et des travaillistes, que le parti libéral du Manitoba ne songe pas à se laisser submerger ou à devenir la cinquième roue d'un autre parti. Presque toute la législation sociale de la province, dit-il, nous la devons à l'administration libérale de l'ancien gouvernement Norris.

M. Breakey est en faveur d'une redistribution des sièges et de leur réduction de 55 à 45.

Le point de vue travailliste

John Queen, le chef ouvrier, ne voit que jeu de politique dans l'opposition de M. Taylor à l'achat de l'usine électrique de Brandon. Il accuse les conservateurs d'avoir repoussé, en 1929, un bill qui aurait permis à la ville de Brandon de négocier avec l'Hhydro provincial, sans obliger la province à faire cet achat. Comme conséquence, le gouvernement a été obligé de payer le prix fort. Aussi le parti travailliste a-t-il refusé de voter pour la motion de censure de M. Taylor, parce qu'il ne tient pas à s'associer avec un groupe qui ne sait que se livrer au jeu de la politique.

M. Queen parle aussi de la dépression économique. Il y a quelque chose d'anormal, dit-il, dans un système social qui laisse le peuple souffrir au milieu de l'abondance. La dépression n'est pas due à la guerre, ni à l'étalon-or, mais au constant déplacement de la main de l'homme par la machine dans l'industrie. Quant au remède, le député travailliste ne le voit pas dans une augmentation du tarif.

M. Bracken

Lundi soir, le premier ministre a parlé pendant près de deux heures sur les différents points contenus dans le discours du trône. Il s'est arrêté d'une façon toute spéciale à la situation des fermiers par suite des prix très bas du grain et a réaffirmé la nécessité de la garantie d'un prix minimum, dans l'intérêt des cultivateurs de l'Ouest et de tout le pays. Il a aussi justifié l'action du gouvernement dans la transaction de Brandon.

Comités permanents

Les comités permanents de la Chambre sont constitués comme suit:

Amendements aux lois — Hon. MM. Clubb, Hoyer, Major, Montgomery, McKenzie, McLeod; MM. Bachynsky, Beresford, Bernier, Campbell, Curran, Evans, Garson, Griffiths, Haig, Ivens, Ingaldson, Laughlin, MacKay, McKinnell, McLenaghen, Mooney, Muirhead, Newton, Queen, Mme Rogers, MM. Schultz, Tobias, Welch.

Comptes publics — Hon. MM. Bracken, Clubb, Préfontaine, MM. Bachynsky, Berry, Beresford, Breakey, Campbell, Edmison, Evans, Farmer, Haig, Hryhorczuk, Ingaldson, Mooney, Munn, McLenaghen, Newton, Poole, Rutledge, Schultz.

Affaires municipales — Hon. MM. McLeod, Prefontaine, MM. Berry, Boivin, Breakey, Cotter, Edmison, Evans, Farmer, Ferguson, Garson, Griffiths, Hryhorczuk, Ingaldson, Laughlin, Lusignan, McCarthy, McCleary, Mackenzie, McKinnell, Mooney, Morton, Muirhead, MacKay, Pratt, Poole, Rutledge, Sigfusson, Spinks, Wolstenholme.

Agriculture et immigration — Hon. MM. McLeod, Préfontaine, MM. Berry, Boivin, Breakey, Campbell, Ferguson, Hryhorczuk, Ivens, Laughlin, McCarthy, McGavin, Mackenzie, Muirhead, Munn, Poole, Pratt, Rutledge, Sigfusson, Spinks, Wolstenholme.

Services publics et ressources naturelles — Hon. MM. Bracken, McKenzie, Major, MM. Beresford, Bernier, Boivin, Cotter, Curran, Lusignan, MacKay, MacKenzie, McCleary, Mooney, Munn, Queen, Mme Rogers, MM. Sigfusson, Welch.

Privilèges et élections — Hon. MM. Bracken, Hoey, MM. Bachysky, Bernier, Boivin, Breakey, Garson, Griffiths, Ivens, McCarthy, McGavin, MacKenzie, Morton, Poole, Rutledge, Sigfusson, Tobias.

Bills privés, commandes courantes, impressions et bibliothèque — Hon. M. McLeod, MM. Bernier, Berry, Boivin, Cotter, Curran, Farmer, Griffiths, MacKenzie, McKinnell, Morton, Munn, Newton, Mme Rogers, MM. Tobias, Wolstenholme.

LA CONVENTION REGIONALE DE LORETTE, LE 14

Programme des deux journées pédagogiques du samedi et du dimanche

Voici le programme de la convention régionale qui aura lieu à Lorette les 14 et 15 février:

Samedi 14 février

A 9 h. 30: Chant de bienvenue par les élèves du Couvent. Adresse par le président de l'Association locale. Leçon de pédagogie par le R. P. Bourque. Scène canadienne avec chants harmonisés. Trio, "Under the Mistletoe", par les petites.

A 2 h. de l'après-midi: Concours de catéchisme entre les écoles du district. Chant, "Splendide Nuit", par les élèves du Couvent. R. P. Bourque. S. G. Mgr A. Béliveau, allocution. Chant, "Merci et bonsoir".

A 4 h. 30: Bénédiction du T. S. Sacrement à la chapelle du Couvent.

Dimanche 15 février

Réunion publique, à 8 h. du soir. Allocution par M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education.

LA LIBERATION DU CHEF GANDHI

Il déclare qu'une amnistie de tous les prisonniers est nécessaire au rétablissement de la paix

Bombay. — Au jour du premier anniversaire de la déclaration de l'indépendance de l'Inde par le congrès panindien, sur l'ordre formel du vice-roi lord Irwin, plusieurs des chefs nationalistes emprisonnés au cours de la campagne de désobéissance civile ont été libérés. Parmi ceux-ci on signale le bandit Jawahartal Nehru, qui était président du congrès panindien lors de l'inauguration de la campagne de désobéissance, Mahadev Desai, secrétaire de Gandhi et membre du comité d'action du congrès. Lord Irwin a aussi ordonné formellement la libération de Gandhi, emprisonné à Pounah depuis près de neuf mois.

Amnistie complète

Dans une interview à l'"Associated Press", le chef nationaliste Gandhi a dit qu'une amnistie de tous les prisonniers politiques est nécessaire au rétablissement de la paix dans l'Inde.

Je sens, a-t-il dit, que la libération des membres du comité éexécutif du congrès empire considérablement une situation déjà difficile et annule pratiquement l'action du comité. Les milliers de personnes encore emprisonnées sont plus capables d'agir que ne le sont tous les chefs réunis.

Les autorités, a-t-il continué, ne comprennent évidemment pas encore que le mouvement nationaliste a affecté la masse des esprits si profondément que les chefs, quelle que soit leur éminence, sont toujours incapables d'imposer une direction. Je crois que cela est fort sain, parce que l'indépendance de la pensée est l'essence même de la démocratie.

J'aurais préféré rester en prison, parce que ma libération complique les choses. Toutefois je désire être libre au moment où le succès couronnera nos efforts.

Trois événements importants

Il y aura en Europe, les mois prochains, trois événements d'un grand intérêt pour le Canada français surtout. En avril s'ouvrira l'Exposition Coloniale Internationale à Paris. En mai aura lieu à Rouen le Vème centenaire de sainte Jeanne d'Arc, et en août se tiendra à Genève le 11ème congrès international de linguistique.

NOUVELLES DE PARTOUT

A quand la session fédérale? dit M. King

Ottawa. — M. King, chef de l'opposition libérale, vient de demander au premier ministre Bennett de bien vouloir annoncer quand il convoquera la prochaine session du Parlement. Dans certaines régions du Canada, dit l'ancien premier ministre, la détresse n'a jamais été aussi grande qu'aujourd'hui. En dépit du fait qu'on a donné toute latitude au gouvernement pour les mesures à prendre et les dépenses à faire, les choses se sont aggravées depuis le mois de septembre. L'état des affaires au pays exige bien plus impérieusement la tenue immédiate de la session régulière annuelle qu'il n'exigeait la convocation d'une session spéciale en septembre.

M. King fait remarquer qu'il est puéril de se servir du prétexte que la session ne peut s'ouvrir avant l'arrivée au Canada du nouveau gouverneur-général. Faisant allusion au voyage projeté de M. Bennett à Washington, M. King exprime le souhait qu'avant de s'embarquer pour quelque autre mission qui l'éloigne du Canada, le premier ministre fasse au moins connaître au pays la date où les Chambres se réuniront pour la prochaine fois.

Le "Devoir" est éprouvé par un incendie

Montréal. — Deux incendies à quelques heures d'intervalle ont causé pour $300,000 de dommages à l'épicerie en gros Brosseau et Cie, rue Notre-Dame. Au refuge de Notre-Dame de la Merci, situé en face, 150 sans-foyer ont dû être évacués. Les bureaux du "Devoir" ont été sérieusement endommagés par l'eau et la fumée.

Nous offrons nos sympathies à notre confrère et nous espérons que sa publication ne sera pas interrompue.

La conférence interprovinciale

Ottawa. — La conférence interprovinciale que les autorités fédérales doivent convoquer pour étudier les amendements à notre constitution se réunira probablement à la fin du mois de mars.

On avait cru que le gouvernement aurait préféré réunir les représentants des provinces avant la session parlementaire.

Mais les événements se sont précipités et si la conférence a lieu, elle pourra difficilement être tenue à une autre époque qu'en fin de mars. La session sera alors commencée.

Une poursuite en libelle contre M. Olivar Asselin

Montréal. — M. Camillien Houde, maire de Montréal et chef de l'opposition conservatrice à Québec, vient de prendre une action en dommages au montant de $5,000 contre le rédacteur en chef du "Canada", M. Olivar Asselin, qu'il accuse d'avoir écrit au cours de ces derniers mois toute une série d'articles libelleux et diffamatoires où il est visé personnellement ou comme membre de l'administration de Montréal.

M. Savignac, échevin et membre du comité exécutif, qui se prétend lésé comme administrateur de la Cité par ces mêmes articles, intente aussi une action pour le même montant.

Les conférences de M. l'abbé Groulx en France

Les dépêches ont déjà signalé le succès des premières conférences de M. l'abbé Groulx à Paris.

On lira avec intérêt la liste complète des conférences que doit donner en France le distingué professeur d'histoire du Canada. (Nous reproduisons le titre des premières):

Sorbonne:

20 janvier: L'enseignement français au Canada, sous le régime français.

23 janvier: Au lendemain de la Conquête anglaise, misère intellectuelle.

26 janvier: L'assaut contre l'enseignement français.

30 janvier: La défense de l'enseignement français.

3 février: L'enseignement français dans le Québec. Etat présent.

Institut Catholique de Paris:

9 février: L'enseignement catholique et français en Acadie.

16 février: L'enseignement catholique et français chez les Manitobains.

23 février: L'enseignement catholique et français chez les Franco-Ontariens.

2 mars: Avenir de la langue et de l'école française au Canada.

Lille (Université catholique):

29 janvier: Avenir de la culture française au Canada.

Lyon:

6 février: L'enseignement français chez les minorités au Canada.

Saint-Etienne:

13 février: La belle défense de la minorité franco-ontarienne.

Mort de S. G. Mgr McCarthy

Halifax. — S. G. Mgr McCarthy, archevêque de Halifax, a succombé à une longue maladie. Il était dans sa quatre-vingt-troisième année.

Mgr McCarthy avait vu le jour à Halifax. Il avait été ordonné prêtre le 9 juillet 1872 et élu archevêque de Halifax le 27 juin 1906. Mgr Sharetti, délégué apostolique, l'avait sacré, le 9 septembre 1906.

Décès de Mme Cauchon, femme de l'ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba

Ottawa. — Mme Emma Lemoine Cauchon, fille de feu M. et Mme Lemoine, d'Ottawa, et épouse de feu l'hon. J.-E. Cauchon, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, est décédée. Elle était âgée de 83 ans.

Son père fut greffier du Conseil législatif du Haut et Bas Canada, et premier greffier du Sénat sous la Confédération. Sa mère, née Emma-Julie Juchereau Duchesnay de Saint-Denis, était la fille de feu l'hon. Antoine Juchereau Duchesnay de Saint-Denis, seigneur de Beauport, Qué.

En 1880, la défunte épousa l'hon. Joseph-Edouard Cauchon, ministre des Terres de la Couronne dans le Haut et Bas Canada, premier président du Sénat, sous la Confédération, et plus tard lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Les nouvelles du Canada aux Etats-Unis

Ottawa. — Les journaux américains ne publient pas assez de nouvelles du Canada pour la population canadienne qui existe aux Etats-Unis. Telle est l'opinion de M. Robert-B. Choate, du "Boston Herald". Ce journal aura à l'avenir plusieurs correspondants en Canada. M. Choate dit que dans le district de Boston il y a plus de 500,000 Canadiens.

DEUX VOTES DE CONFIANCE AU CABINET LAVAL

La gratuité de l'enseignement secondaire — La défense de l'école laïque

Paris. — La Chambre des députés a accordé deux votes de confiance au cabinet Laval. Lors du premier vote, la Chambre a manifesté sa confiance au nouveau gouvernement par 312 voix contre 258. M. Laval a aussitôt posé à nouveau la question de confiance, en demandant le rejet d'un amendement à la motion initiale. La Chambre, cette fois-ci, s'est prononcée en sa faveur par 309 voix contre 258.

Le débat sur la déclaration ministérielle a porté principalement sur le projet gouvernemental d'étendre à l'enseignement secondaire la gratuité dont jouit l'enseignement primaire. Les radicaux ont déclaré que le nouveau gouvernement n'avait pas donné une assurance assez ferme qu'il accorderait la gratuité à l'enseignement secondaire.

M. Laval a fait observer qu'il était prêt à étendre la gratuité de l'enseignement, mais qu'il demandait de traiter la question au point de vue de l'instruction et non point au point de vue de la politique.

L'amendement proposé affirmait que la Chambre avait résolu de défendre l'école laïque. M. Laval en a demandé le rejet en disant qu'un tel amendement introduirait un élément politique dans la question.

LETHBRIDGE, Alberta. — Ivan Thompson, jeune pilote de 19 ans, et Donald Mackenzie, 18 ans, son passager, ont été tués instantanément dans une chute d'avion.

VOULEZ-VOUS NOUS AIDER?...

Nos lecteurs ont à leur portée un excellent moyen d'aider leur journal dont ils ne songent malheureusement pas à faire usage.

Les maisons d'affaires qui annoncent dans la Liberté *le font pour leur profit, pour augmenter leur clientèle et la faire bénéficier des occasions qu'elles ont à offrir. Mais elles ne sauront jamais que c'est par l'intermédiaire de notre journal que leur réclame vous a atteints, si vous ne le leur faites pas savoir vous-mêmes.*

Quand vous allez dans un magasin ou un bureau dont les annonces paraissent régulièrement dans la Liberté, *quand vous écrivez à un homme d'affaires dont le nom et l'adresse vous ont été fournis par la* Liberté, *n'hésitez donc pas à mentionner notre journal.*

Nos annonceurs ont le droit de savoir si l'argent qu'ils dépensent en publicité constitue pour eux un placement profitable, et vous seuls pouvez les renseigner sur ce point.

Prenez donc l'habitude de parler de la Liberté *partout où vous faites affaires. C'est un excellent moyen d'aider le journal qui sert vos intérêts et de lui conserver sa clientèle d'annonceurs.*

La parole du Pape

L'ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" DE SA SAINTETE PIE XI SUR LE MARIAGE

Aux vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique: sur le mariage chrétien, considéré au point de vue de la condition présente de la famille et de la société, des nécessités, des erreurs et des vices qui s'y vérifient, à ce sujet, aujourd'hui.

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique:

Combien grande est la dignité de la chaste union conjugale, on le peut surtout reconnaître à ceci, Vénérables Frères, que le Christ, Notre-Seigneur, Fils du Père éternel, ayant pris la chair de l'homme déchu, ne s'est pas contenté d'insérer d'une façon particulière le mariage — principe et fondement de la société domestique et même de la société humaine tout entière — dans le dessein d'amour qui lui a fait entreprendre l'universelle restauration du genre humain: après l'avoir ramené à la pureté primitive de sa divine institution, il l'a élevé à la dignité d'un vrai et "grand" sacrement de la loi nouvelle (I Ephes., v. 32), et, en conséquence, il en a confié la discipline et toute la solicitude à l'Eglise son épouse.

Pour que, toutefois, cette rénovation du mariage produise, dans toutes les nations du monde et dans celles de tous les temps, ses fruits désirés, il faut d'abord que les intelligences humaines soient éclairées sur la vraie doctrine du Christ concernant le mariage; il faut ensuite que les époux chrétiens, fortifiés dans leur faiblesse par le secours intérieur de la grâce divine, fassent concorder toute leur façon de penser et d'agir avec cette très pure loi du Christ, par où ils s'assureront à eux-mêmes et à leur famille le bonheur et la paix.

Mais lorsque, de ce Siège apostolique, comme d'un observatoire, Nos regards paternels embrassent l'univers entier, Nous constatons chez la plupart des hommes, avec l'oubli de cette restauration divine, l'ignorance totale d'une si haute sainteté du mariage. Vous le constatez aussi bien que Nous, Vénérables Frères, et vous le déplorez avec Nous. On la méconnait, cette sainteté, on la nie impudemment. Ou bien encore, s'appuyant sur les principes faux d'une moralité nouvelle et absolument perverse, on foule aux pieds cette sainteté. Ces erreurs extrêmement pernicieuses et ces moeurs dépravées ont commencé à se répandre parmi les fidèles aussi, et peu à peu, de jour en jour, elles tendent à pénétrer plus avant chez eux; aussi, à raison de Notre office de Vicaire du Christ sur terre, de Notre pastorat suprême et de Notre magistère, Nous avons jugé qu'il Nous appartenait d'élever la voix apostolique, afin de détourner des pâturages empoisonnés les brebis qui Nous ont été confiées, et, autant qu'il est en Nous, de les en prémunir.

Division de l'Encyclique

Nous avons donc décidé de vous entretenir, Vénérables Frères, et, par vous, d'entretenir toute l'Eglise du Christ, et même le genre humain tout entier, de la nature du mariage chrétien, de sa dignité, des avantages et des bienfaits qui s'en répandent sur la famille et sur la société humaine elle-même, des très graves erreurs contraires à cette partie de la doctrine évangélique; des vices contraires à la vie conjugale, enfin des principaux remèdes auxquels il faut recourir. Nous nous attacherons, ce faisant, aux pas de Léon XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, dont Nous faisons Nôtre et dont Nous confirmons par la présente Encyclique, l'Encyclique "Arcanum" (Encycl. "Arcanum divinae sapientiae", 10 févr. 1880), sur le mariage chrétien, publiée par lui il y a cinquante ans: que si Nous Nous attachons davantage ici au point de vue des conditions et des nécessités particulières de notre époque, Nous déclarons cependant que bien loin d'être tombés en désuétude, les enseignements de Léon XIII gardent pleine vigueur.

Rappel de la doctrine catholique sur le sacrement de mariage

Et pour prendre notre point de départ dans cette Encyclique même, qui est presque tout entière consacrée à prouver la divine institution du mariage, sa dignité de sacrement et son inébranlable perpétuité, rappelons d'abord ce fondement qui doit rester intact et inviolable: le mariage n'a pas été institué ni restauré par les hommes, mais par Dieu; ce n'est point par les hommes, mais par l'auteur même de la nature et par le restaurateur de la nature, le Christ Notre-Seigneur, que le mariage a été muni de ses lois, confirmé, élevé; par suite, ces lois ne sauraient dépendre en rien des volontés humaines ni d'aucune convention contraire des époux eux-mêmes. Telle est la doctrine des saintes lettres (Gen. I, 27-28; Matth., XIX, 3 et suiv.; Ephes. V, 23 et suiv.), telle est la tradition constante de l'Eglise universelle, telle est la définition solennelle du Concile de Trente qui, en empruntant les termes mêmes de la Sainte Ecriture, enseigne et confirme que la perpétuelle indissolubilité du mariage, son unité et son immutabilité proviennent de Dieu, son auteur (Conc. Trid., sess. XXIV).

(A suivre en troisième page)

La maison Révillon Frères à Winnipeg

La grande maison de fourrures Révillon Frères a décidé de déménager ses bureaux d'administration et de comptabilité, de Montréal à Winnipeg. Toutefois le magasin de fourrures qu'elle possède à Montréal, rue McGill, restera ouvert.

Quelques employés de la Compagnie sont déjà arrivés à Winnipeg. Ce sont MM. J.-E. Perras, comptable en chef et H.-E. George, inspecteur des postes de fourrure et N. Cooper. M. S.-H. Coward, gérant général, partira un peu plus tard pour Winnipeg pour y prendre la direction des nouveaux bureaux, situés dans l'édifice Lombard, rue Main.

MONTREAL. — Un incendie d'une origine inconnue a détruit l'église Saint-Denis, située à l'angle des rues des Carrières et Laurier. Les dégâts sont évalués à plus de $300,000.

ECHOS D'EUROPE

Un noir dans le cabinet français

Paris. — Pour la première fois dans l'histoire de la République française, un noir fait partie du gouvernement. En effet, le nouveau premier ministre de France, M. le sénateur Pierre Laval, vient de nommer M. Blaise Diagne, un Sénégalais, sous-secrétaire des Colonies, en remplacement de M. M. Charles Pomaret, qui a été transféré au poste de sous-secrétaire de l'Education technique.

M. Blaise Diagne est député et appartient au groupe de Briand des Républicains socialistes.

Une statistique démographique de l'Alsace et de la Lorraine

Strasbourg. — L'Office régional de statistique vient de publier les statistiques se rapportant au recensement de 1926.

La population des trois départements désannexés était, il y a quatre ans, de 1,779,186 habitants contre 1,874,014 lors du dernier recensement allemand d'avant-guerre.

Il est vrai qu'à cette époque il y avait plus de 100,000 militaires allemands dans le pays.

Au point de vue linguistique, il y avait avant la guerre 204,497 personnes parlant le français en Alsace-Lorraine. En 1926 les Alsaciens et Lorrains ayant déclaré parler la langue nationale étaient au nombre de 493,216. Sous le régime allemand, la déclaration concernant la langue était obligatoire. Elle était facultative en 1926, de sorte que 110,558 habitants n'ont donné aucune indication. Le nombre des habitants ayant déclaré l'allemand comme langue usuelle était en 1926 de 68,986. La statistique indique que 1,039,440 habitants parlent le dialecte.

La décadence accélérée du commerce britannique

Londres. — Pendant le mois de décembre 1930, les importations ont atteint 89,629,663 livres sterling, soit une diminution de 16,785,581 livres sterling par rapport au mois de décembre 1929.

Pendant la même période, les exportations se sont élevées à 38 millions 548,496 livres sterling, soit une diminution de 19,971,340 par rapport au mois de décembre 1929.

Mort du général Berthelot

Paris. — Le général Henri Mathias Berthelot, qui s'est distingué au cours de la guerre 1914-1918, est décédé. Aide-major général en 1914, il a pris une grande part à la conduite des premières opérations de la guerre. En 1917 il a réorganisé l'armée roumaine. Après la guerre il a été gouverneur de Strasbourg.

Le premier recensement au monde a été fait au Canada

Le Canada prétend avoir été le premier pays au monde à faire un recensement complet.

M. A.-J. Pelletier [illegible] la démographie [illegible] des statistiques, base [illegible] sur une enquête qu'il a faite pour réfuter un démenti qui a été fait par un statisticien américain qui prétendait que cet honneur n'appartenait pas au Canada.

Le premier recensement, dit M. Pelletier, a été pris en 1666. L'ordre fut reçu le [illegible] avril et le recensement fut terminé le 15 novembre.

Le recensement a démontré, d'après les [illegible] registres, "le nombre exact de tous les habitants de tous les âges et leur sexe ainsi que le nombre d'animaux et le nombre d'arpents de terre" et cette information a été obtenue en visitant chaque maison, de porte en porte.

C'est sur cette énumération de porte en porte que repose la réclamation canadienne du premier recensement "complet".

Le record de ce recensement du Canada couvre 154 pages de manuscrit. L'original est dans les archives françaises à Paris.

La population totale était de 3,215, non compris les 1,000 hommes de troupes royales. Il y avait 2,034 mâles et 1,181 femelles.

ASSOCIATION D'EDUCATION

Notre-Dame-de-Lourdes

Percepteurs: MM. A. Badiou, P. Monchamp, J. Mabon, V. Deshayes, R. Bosc, A. Jamault, L. Fouasse, P. Durand, V.-G. Collet, J.-B. Bazinet, J.-L. Le Gourriérec, F. Bosc, Jean Comte, V. Robitaille, R. Bazin, F. Lesage, A. Bélanger, P. Charrière, Jean Durand, P. Bazin, père, P. Meyer.

$5.00: R. P. Antoine, les Révérendes Soeurs.

$3.00: Aug. Comte.

$2.50: Jean Comte.

$2.00: J.-B. Vuignier, Michel Durand, Dr A. Galliot, X. Delaquis, R. Mineau, C. Préjet.

$1.50: F. Jarnouin.

$1.00: Eug. Chanel, P. Bérard, C. Augert, E. Chabbert, V. Deshayes, J. Augert, Louis Chabbert, Annette Savoie, P. Bosc, F. Lageat, J. Mabon, Y. Le Gourriérec, Y. Güillemin, Jos. Desroche, A. Dupasquier, C. Fouasse, A. Fouasse, R. Bosc, J. Lemoullec, J. Lejeune, Annie Fraser, A. Jamault, L. Jamault, Mme P. Vuignier, Aug. Durand, P. Durand, F. Fouasse, Léon Fouasse, V.-G. Collet, J.-L. Le Gourriérec, J.-B. Bazinet, J. Bosc, Mme A. Deleurme, E. Teffaine, Jos. Comte, Jules Roch, V. Muller, F. Roch, E. Aussant, Jos. Kolly, A. Bosc, S. Badiou, père, R. Bazin, J. Pélissier, E. Durand, père, V. Robitaille, Mme Thévenot, H. Bruyère, G. Ragot, F. Lesage, D. Roch, A. Bélanger, H. Espenel, L. Moreau, L. Delaquis, Jean Durand, Y. Dondo, H. Pilloud, Al. Pilloud, J. Tyrard, P. Charrière, E. Lafrenière, M. Le Gourriérec, Mme J. Moreau, Louis Bazin, E. Daudet, C. Pelé, Léon Mazue, Jos. Pilloud, Mme Leverrier, John Moreau, P. Bazin, père, Jos. Bazin, Jean Delaquis.

75 sous: Pierre Mayer.

70 sous: Maur. Avanthay.

50 sous: Aug. Badiou, L. Pittet, J.-B. Lesage, P. Monchamp, G. Lesage, P. Pantel, J.-B. Pantel, B. Dupasquier, A. Miron, Ant. Badiou, Paul Maghe, C. Loubet, Paul Avanthay, P. Ronceray, H. Wanlin, Jos. Lancelot, Eug. Bérard, A. Monney, E. Monnion, Aug. Chaperon, M. Avanthay, M. Avanthay, M. Charrière, O. Pilloud, A. Sauteur, Jos. Pilloud, M. Lafrance, J. Le Néal, P. Delaquis, J. Paulhus, Jos. Hébrard, Pierre Pilloud, J. Chammartin, F. Bosc, Jules Fouasse, Paul Lesage, G. Fradin, L. Kolly, Mme Baron, M.-L. Gelley, Alb. Théroux, N. Lamoureux, J. Robitaille, Jos. Jamault, Alb. Brisson, Mmes P. Henry et A. Gaspoz, E. Simon, E. Jarnouin, P. Lemoing, A. Deillon.

40 sous: Louis Dacquay, Mme Vve Chabbert.

35 sous: Louis Monchalin, Mme Bouserans.

25 sous: Pierre Lesage, Louis Durand, R. Ricard, H. Laberge, Mme Badiou, Irène Boisvert, G. Martineau, G. Vigier, Ant. Monchamp, Ph. Gauthier, P. Moreau, Jul. Moreau, F. Thorimbert, Mme Libbrecht, Germaine Labossière, Jos. Théroux, Mme H. Gaboriau, Anonyme, J. Tinguely, L. Chabauty, R. Bric, Mme Ed. Fradin, L. Le Net, Paul Delaquis.

15 sous: Louis Mazué, Anonyme.

10 sous: Mme Vve Rozière, Anonyme.

Grand total: $137.45.

Retraite fermée pour les jeunes filles

Cette année, la retraite fermée pour les jeunes filles du Foyer Sainte-Jeanne d'Arc, tenue par les Franciscaines Missionnaires de Marie, s'ouvrira le vendredi 6 février au soir, pour se terminer le mardi 10 février au matin.

Elle sera prêchée par un Père Franciscain de Montréal.

Toutes les jeunes filles qui désirent y prendre part seront les bienvenues.

Si vous décidez de venir prendre part à cette retraite, veuillez en avertir quelques jours à l'avance la supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, avenue Jarvis, Winnipeg.

Numéros de la "Liberté" demandés

Nous serions très reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous procurer les numéros suivants de la **Liberté**, pour compléter une collection.

1917: 10 janvier, 17 janvier, 24 janvier.

1918: 22 mai, 3 juillet.

1919: 20 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin, 17 juin, 16 septembre.

1920: 22 mai, 28 septembre, 5 octobre.

1921: 17 mai, 21 juin, 28 juin, 19 juillet, 2 août.

1922: 24 janvier, 8 août.

1923: 16 janvier, 10 avril, 12 juin.

1924: 1er janvier, 12 février, 8 avril, 22 avril, 17 juin, 15 juillet.

1925: 6 mai, 1er juillet, 8 juillet.

1926: 3 mars, 10 novembre.

1927: 15 juin, 24 août.

1928: 10 octobre.

1929: 9 janvier, 23 janvier, 13 février, 27 février, 13 mars, 20 mars, 17 avril.

1930: 1er janvier.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-MALO

La famille Octave Gosselin remercie cordialement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper par la mort de M. Guillaume Caffray, décédé le 26 janvier.

SAINT-VITAL

Nous regrettons que la semaine dernière le nom de Mlle Aurore Perreault ait été omis de la liste des convives qui avaient pris part à la soirée improvisée en l'honneur de Mme Alexandre Perreault. Le charme et la gaîté que Mlle Aurore sait faire rayonner partout autour d'elle nous oblige à lui décerner une mention toute spéciale.

L'on profite du beau temps pour s'amuser avant le carême. Samedi soir c'était chez M. Camille Teillet pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mme Teillet. Il y avait foule. Ce qui dénote comme tout le monde estime M. et Mme Teillet. Le correspondant ne veut pas commettre d'indiscrétions, mais quand est-ce que Roger retournera à Ponteix?

M. et Mme Honoré Riel seront absents samedi soir prochain.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est donc entendu que notre retraite d'hommes commence dimanche prochain, le 8. Il est probable que la première instruction du matin aura lieu à 9 h. 30, et le programme se continuera dans la journée pour se terminer à 4 h. En avant les compagnons d'armes, tous à la grand'messe pour l'ouverture!

Mariage

Le 28 janvier, Hormisdas Bertrand, de Sainte-Elisabeth, fils d'Alfred Bertrand, épousait Amanda Fillion, fille de Louis Fillions, de Saint-Jean-Baptiste. Nos meilleurs souhaits accompagnent les nouveaux époux.

LETELLIER

Noces d'argent

M. et Mme Amable Dupuis, de cette paroisse, atteignaient récemment 25 ans de vie matrimoniale. Leurs enfants ne voulurent pas laisser passer cet anniversaire inaperçu et la fête donna lieu à une joyeuse réunion de parents.

Nos félicitations, nos souhaits de bonheur et longue vie aux jubilaires.

Partie de cartes

Lundi dernier nous étions invités à prendre part à une partie de cartes à la salle municipale à l'occasion du deuxième anniversaire de l'arrivée de notre dévoué curé au milieu de nous. Les gagnants des prix furent, au bridge, Mme Raphael Harrion et M. Paul Jutras; au whist, Mme Philippe Manseau et M. Hector Dancault.

Avant le goûter, M. Isidore Bouchard, le populaire président du cercle de l'A. C. J. C., se fit l'interprète de l'assistance pour expliquer le but de la soirée et offrit à M. le curé un cadeau approprié.

Nos malades

Mme Ernest Manseau a dû être transportée à l'hôpital pour y subir une opération.

M. Jos. Harrison est retenu au lit depuis quelque temps, souffrant de rhumatisme.

M. Zéphyr Bouchard ressent lui aussi les inconvénients de son âge avancé.

Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

M. Paul Saurette qui a été retenu à sa chambre pendant une couple de semaines, commence à circuler de nouveau.

Gouret

Nos joueurs sont [illegible] coupe Tip-Top à [illegible] Morris. La partie fut [illegible] le résultat 1-0 [illegible] et le point ne fut fait que dans les dernières minutes de jeu. Il faut prendre en considération que la partie fut jouée à Morris sur une patinoire de grandeur et d'éclairage limités.

Le samedi 31, notre équipe se rendait à Halleck pour une partie de ligue. Elle fut victorieuse par 4 à 1, ce qui élimine Halleck des parties finales pour la coupe Shea. Cette coupe sera disputée entre Emerson et Letellier. Le total des points de deux parties comptant, même si cela peut paraître ambitieux, nos joueurs espèrent remporter cette coupe qui leur a échappé par un cheveu deux années consécutives.

M. Antonio Boileau, absent depuis une couple d'années dans le district de Pine Falls, nous est revenu la semaine dernière, accompagné d'une épouse. Nos félicitations et meilleurs souhaits.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 FEVRIER 1931 NUMERO 36

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs.

OZANAM.

LES SOVIETS ET LA CRISE MONDIALE

Le Canada agricole peut-il tenir tête à la Russie?

Chaque fois que l'on essaie de rechercher les causes de la dépression économique dont souffrent tous les pays, on fait entrer plus ou moins en ligne de compte le fameux *plan quinquennal* et le *dumping* qui en est la conséquence directe.

La propagande soviétique, avec sa maitrise coutumière, a réussi pendant quelque temps à créer l'impression que son formidable programme de reconstruction économique marchait à merveille, tel que réglé sur le papier dans tous ses détails. Nous commençons maintenant à avoir des données précises qui permettent de mesurer le chemin parcouru et les chances de succès de la gigantesque entreprise. Tous les observateurs sérieux n'hésitent pas à dire que c'est un échec.

Le plan quinquennal devait faire passer la production industrielle de la Russie, dans l'espace de cinq ans (1928-1933), d'une valeur de 18,312 millions à 43,196 millions de roubles. La production agricole devait monter, dans le même temps, de 16,659 millions à 25,806 millions de roubles. Pour cette dernière, cela entrainait une augmentation d'environ 22 pour 100 des emblavures. Ces mirifiques résultats devaient être atteints facilement, croyait-on, par la collectivisation générale des campagnes.

La réalisation d'un tel programme suppose que la Russie aurait franchi, dans la brève période de cinq ans, les étapes que d'autres peuples, beaucoup mieux fournis de capitaux et d'ouvriers techniques, ont mis quinze, vingt, trente années et plus à parcourir.

On n'opère pas une révolution économique de ce genre sans une masse énorme de capitaux. Le gouvernement reconnaissait avoir besoin de 85 milliards de roubles qui devaient être prélevés sur le revenu national, puisqu'il n'y avait pas à compter sur l'aide de l'étranger. Les recettes budgétaires étant insuffisantes pour cette fin, l'Etat ne devait verser qu'une faible partie des sommes requises, laissant à l'industrie et à l'agriculture le soin de se financer à même leurs bénéfices. Mais cela suppose des profits considérables. Le plan les a prévus et facilités par une forte baisse du prix de revient, grâce à l'amélioration de l'outillage et à un rendement plus élevé de la main-d'oeuvre.

Une conception aussi chimérique, qui ne tient compte ni des réalités économiques ni du facteur humain, est infailliblement vouée à l'échec, comme le démontre l'expérience des deux premières années.

* * *

Cependant il y a le *dumping russe* qui est bien une réalité et constitue un danger sérieux pour les autres pays. Ne pouvant trouver nulle part aucun crédit, le gouvernement est réduit à vendre à l'étranger à n'importe quel prix tout ce qu'il peut réquisitionner.

Le comte Kokovtzoff écrit dans la *Revue des Deux Mondes*:

"Nous estimons que le gouvernement soviétique ne pourra jamais réaliser son plan de superindustrialisation et, par conséquent, nous ne croyons pas que, dans un avenir prochain, la Russie puisse jeter en masse sur le monde les produits de son agriculture et de son industrie. Mais si ces craintes pour l'avenir ne sont pas fondées, le danger actuel n'en existe pas moins. Le gouvernement dispose de stocks importants de matières premières et de produits qu'il amasse en imposant aux ouvriers et aux paysans le travail forcé et des salaires de famine. L'existence de ces stocks que les Soviets vendent à bas prix constitue à l'heure actuelle une menace grave pour le marché mondial.

"En ce moment, dans le monde entier, on observe une mévente à la fois des matières premières et des produits agricoles. Le dumping soviétique ne peut qu'aggraver cette situation et, pour beaucoup de produits, la crise ne pourra être vaincue tant que subsistera le dumping."

* * *

Cette mobilisation agricole d'un pays immense, même avec l'échec de la grande offensive actuelle, peut et doit nous inquiéter tout particulièrement. Il n'y a aucun doute que la Russie est dès maintenant une puissante rivale du Canada sur le marché mondial du blé. Nous avons cependant une sérieuse avance. On parle beaucoup des efforts considérables faits par le gouvernement soviétique pour industrialiser l'agriculture. Rien que pour la récolte de 1930, il aurait acheté 20,125 tracteurs, dont 14,000 auraient été livrés. Ces chiffres impressionnants apparaissent moins formidables lorsqu'on les compare avec ceux de chez nous. Voici le nombre de tracteurs vendus dans l'Ouest au cours des cinq dernières années: 1926, 6,153; 1927, 10,026; 1928, 17,143; 1929, 11,557; 1930, 9,408. Total, 57,347. Au 31 décembre 1929, on estimait qu'il y avait 82,000 tracteurs sur les fermes des prairies. Les moissonneuses-batteuses (combines) vendues de 1926 à 1930 se chiffrent à 9,545.

Comme autre point de comparaison, voici la population chevaline pour les deux pays. En 1930, il y avait en Russie 29,800,000 chevaux sur une population totale de 158 millions, soit à peu près un cheval par cinq personnes. En 1928, il y avait dans les trois provinces de l'Ouest 2,223,724 chevaux sur une population de deux millions — soit un cheval pour chaque personne avec un surplus de plus de 200,000.

Si l'on voulait pousser plus à fond la comparaison, l'on établirait facilement la supériorité incontestable du Canada sur toute la ligne.

Les conditions actuelles sont dures par ce temps de crise, pour nos fermiers de l'Ouest, et l'on dit que quelques-uns se prennent à rêver aux douceurs du régime soviétique. S'ils savaient à quel état de servage et à quels salaires de famine sont réduits leurs camarades les paysans russes, leur enthousiasme serait vite refroidi. Nos cultivateurs, temporairement éprouvés, sont des hommes libres, disposant à leur gré de leur temps, de leur terre et du fruit de leur travail. On ne fera jamais d'eux des troupeaux d'esclaves. Et c'est un autre point de supériorité qui nous permet d'envisager sans crainte la concurrence agricole des Soviets.

Donatien FREMONT.

L'ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII"

(Suite de la 1re page)

Mais bien que le mariage, à raison de sa nature même, soit d'institution divine, la volonté humaine y a cependant sa part, qui est très noble: car chaque mariage particulier, en tant qu'il constitue l'union conjugale entre un homme et une femme déterminés, n'a d'autre origine que le libre consentement de chacun des deux époux; cet acte libre de volonté, par lequel chacune des deux parties livre et reçoit son propre droit conjugal (Cf. "Cod. Jur. Can.", c. 1081, p. 2), est si nécessaire pour réaliser un mariage véritable que "nulle puissance humaine n'y pourrait suppléer" ("Cod. Jur. Can.", c. 1081, P. 1). Cette liberté, toutefois, porte seulement sur un point savoir: si les contractants veulent effectivement entrer dans l'état de mariage et, s'ils le veulent avec telle personne; mais l'essence du mariage est absolument soustraite à la liberté de l'homme, en sorte que, dès lors que quiconque l'a une fois contracté se trouve du même coup soumis à ses lois divines et à ses propriétés essentielles. Car le Docteur angélique, dans ses considérations sur la fidélité conjugale et sur la procréation des enfants, "dans le mariage, remarque-t-il, ces choses sont impliquées par le consentement conjugal même, et, en conséquence, si dans le consentement qui fait le mariage, on formulait une condition qui leur serait contraire, il n'y aurait pas de mariage véritable." (S. Thomas d'Aquin, "Summa theol.", p. III, Supplem. q. XLIX, art. 3.)

L'union conjugale est donc tout d'abord un accord des esprits, accord plus étroit que celui des corps; ce n'est point un attrait sensible ni une inclination des coeurs qui la détermine, mais une décision délibérée et ferme des volontés; et cette conjonction des esprits, en vertu du décret divin, produit un lien sacré et inviolable.

Cette nature propre et toute spéciale du contrat le rend irréductiblement différent des rapports qu'ont entre eux les animaux sous la seule impulsion d'un aveugle instinct naturel, où il n'y a ni raison ni volonté délibérée; elle le rend totalement différent aussi de ces unions humaines irrégulières, réalisées en dehors de tout lien véritable et honnête des volontés et qui n'engendrent aucun droit à vivre en commun.

D'où il est manifeste que l'autorité légitime a le droit et qu'elle a même le devoir rigoureux d'interdire, d'empêcher, de punir les unions honteuses qui répugnent à la raison et à la nature; mais comme il s'agit d'une chose qui résulte de la nature humaine elle-même, l'avertissement donné par Léon XIII d'heureuse mémoire (Encycl. "Rerum Novarum", 15 mai 1891), n'est pas d'une vérité moins évidente: "Dans le choix du genre de vie, il n'est pas douteux que chacun a la liberté pleine et entière ou de suivre le conseil de Jésus-Christ touchant la virginité, ou de s'engager dans les liens du mariage. Aucune loi humaine ne saurait ôter à l'homme le droit naturel et primordial du mariage, ou limiter d'une façon quelconque ce qui est la cause même de l'union conjugale, établie dès le commencement par l'autorité de Dieu: "Crescite et multiplicamini (Gen. I, 28)."

Ainsi, l'union sainte du mariage véritable est constituée tout ensemble par la volonté divine et par la volonté humaine: c'est de Dieu que viennent l'institution même du mariage, ses fins, ses lois, ses biens; c'est aux hommes, moyennant le don généreux qu'une créature humaine fait à une autre de sa propre personne pour toute la durée de sa vie, avec l'aide et la coopération de Dieu, qu'est du à n'importe quel mariage particulier, avec les devoirs et les biens établis par Dieu.

Les biens du mariage véritable

Au moment où Nous Nous préparons à exposer quels sont ces biens du mariage véritable, biens donnés par Dieu, Nous Nous rappelons les paroles du glorieux Docteur de l'Eglise que Nous célébrions récemment dans notre Encyclique "Ad salutem", publiée à l'occasion du quinzième centenaire de sa mort (Encycl. "Ad salutem", 20 avril 1930): "Toutes ces choses sont bonnes, dit saint Augustin, à cause desquelles le mariage est bon: les enfants, la foi conjugale, le sacrement." (S. August. "De bono conjug.", c. XXIV, n. 32.) Pourquoi sous ces trois chefs l'on peut dire qu'est surabondamment contenue la somme de toute la doctrine catholique sur le mariage chrétien, le saint Docteur le déclare lui-même, quand il dit: "Dans la foi conjugale, on a en vue cette obligation, qu'ont les époux de s'abstenir de tout rapport sexuels en dehors du lien conjugal; dans les enfants, on a en vue le devoir, pour les époux, de les accueillir avec amour, nourrir avec sollicitude, religieusement élever; dans le sacrement, enfin, on a en vue le devoir, qui impose aux époux de ne pas rompre la vie commune: celui ou celle qui se sépare ne s'engage pas dans une autre union, pas même à raison des enfants. Telle est comme la loi du mariage, où la fécondité de la nature trouve la gloire, et le dévergondage de l'incontinence sa discipline." (S. August. "De Gen. ad litt." I. IX, n. 12).

Les enfants — La dignité des parents

Parmi les biens du mariage, les enfants tiennent donc la première place. Et sans aucun doute, le Créateur même du genre humain qui, dans sa bonté, a voulu se servir du ministère des hommes pour la propagation de la vie, nous a donné cet enseignement lorsque, en instituant le mariage dans le paradis terrestre, il a dit à nos premiers parents, et en même temps à tous les époux à venir: "Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre." (Gen. I, 28.) Ce que le même saint Augustin a très bien fait ressortir des paroles de l'apôtre saint Paul à Timothée (Timoth. V, 14), en disant lui-même: "Que la procréation des enfants soit la raison du mariage, l'Apôtre en témoigne en ces termes: "Je veux, déclara-t-il, que les jeunes filles se marient." Et, comme pour répondre à cette question: "Mais pourquoi?", il poursuit aussitôt: qu'elles procréent des enfants, qu'elles soient mères de famille" (S. August. "De bono conjug.", c. XXIV, n. 32).

Pour apprécier la grandeur de ce bienfait de Dieu et l'excellence du mariage, il suffit de considérer la dignité de l'homme et la sublimité de sa fin. L'homme, en effet, dépasse toutes les autres créatures visibles par la prééminence de sa nature raisonnable. Ajoutez-y que si Dieu a voulu les générations des hommes, ce n'est pas seulement pour qu'ils existent et pour qu'ils remplissent la terre, mais bien plus pour qu'ils honorent Dieu, pour qu'ils le connaissent, qu'ils l'aiment et qu'ils jouissent de lui éternellement dans les cieux; par suite de l'admirable élévation de l'homme par Dieu à l'ordre surnaturel, cette fin dépasse tout ce que l'oeil a vu, ce que l'oreille a entendu, et ce que le coeur de l'homme a pu concevoir (Cf. I Cor., II, 9). Par où l'on voit facilement que les enfants, nés par l'action toute-puissante de Dieu, avec la coopération des époux, sont tout ensemble un don de la divine Bonté, et un précieux fruit du mariage.

Les parents chrétiens comprendront en outre qu'ils ne sont pas seulement appelés à propager et à conserver le genre humain sur la terre, qu'ils ne sont même pas destinés à former des adorateurs quelconques du vrai Dieu, mais à donner des fils à l'Eglise, à procréer des concitoyens, des saints et des familiers de Dieu (Cf. Eph. II, 19), afin que le peuple attaché au culte de Dieu et de notre Sauveur grandisse de jour en jour. Sans doute, les époux chrétiens, même s'ils sont sanctifiés eux-mêmes, ne sauraient transférer leur sanctification à leurs enfants: la génération naturelle de la vie est devenue au contraire la voie de la mort, par laquelle le péché originel se communique aux enfants; ils gardent cependant quelque chose de la condition qui était celle du premier couple conjugal au paradis terrestre: il leur appartient, en effet, d'offrir leurs fils à l'Eglise afin que cette Mère très féconde des enfants de Dieu les régénère par l'eau purificatrice du Baptême à la justice surnaturelle, qu'elle en fasse des membres vivants du Christ, participants de la vie éternelle, des héritiers enfin de la gloire éternelle à laquelle tous aspirons tous du fond du coeur.

Si une mère vraiment chrétienne considère ces choses, elle comprendra certainement que dans un sens plus élevé et plein de consolation, ces paroles de notre Rédempteur s'adressent à elle: "Lorsque la femme a engendré son enfant, elle cesse aussitôt de se rappeler ses souffrances, à cause de la joie qu'elle ressent, parce qu'un homme est né dans le monde", devenue supérieure à toutes les douleurs, à toutes les sollicitudes, à toutes les charges inséparables de son rôle maternel, ce sera bien plus justement et plus saintement que la matrone romaine, mère des Gracques, qu'elle se glorifiera dans le Seigneur d'une florissante couronne d'enfants. D'ailleurs, ces enfants, reçus de la main de Dieu avec empressement et reconnaissance, les deux époux les regarderont comme un talent qui leur a été confié par Dieu et qui ne doit pas être utilisé dans leur propre intérêt ni dans le seul intérêt terrestre de l'Etat, mais qui devra, au jour du jugement, être restitué à Dieu avec le fruit qu'il aura dû produire.

Leur mission d'éducateurs

Le bien de l'enfant ne se termine pas, à coup sûr, au bienfait de la procréation; il faut qu'il s'y en adjoigne un autre, contenu dans l'éducation normale de l'enfant. Dieu, malgré toute sa sagesse, aurait évidemment médiocrement pourvu au sort des enfants et du genre humain tout entier, si ceux qui ont reçu de lui le pouvoir et le droit d'engendrer n'en avaient pas reçu aussi le droit et la charge de l'éducation. Personne ne peut, en effet, méconnaître que l'enfant ne peut se suffire et pourvoir à lui-même dans les choses qui se rapportent à la vie naturelle: à plus forte raison ne le peut-il pas dans les choses qui se rapportent à la vie surnaturelle: durant de nombreuses années, il aura besoin de l'aide d'autrui, d'instruction, d'éducation. Il est d'ailleurs évident que, conformément aux exigences de la nature et à l'ordre divin, ce droit et cette tâche reviennent tout d'abord à ceux qui ont commencé par la génération l'oeuvre de la nature et auxquels il est absolument interdit de laisser inachevée l'oeuvre entreprise et d'exposer ainsi l'enfant à une perte certaine. Il a déjà, à la vérité, été pourvu, de la meilleure manière possible à cette si nécessaire éducation des enfants, dans le mariage où, unis par un lien indissoluble, les parents sont toujours en état de s'y appliquer ensemble et de se prêter un mutuel appui.

Nous avons déjà traité ailleurs abondamment de l'éducation chrétienne de la jeunesse (Encycl. "Divini illius Magistri" d. 31 déc. 1929), résumons ce que nous y avons dit dans les paroles de saint Augustin, déjà citées plus haut: "Pour ce qui regarde les enfants, ils doivent être accueillis avec amour, élevés religieusement (S. August. "De gen. ad litt.", IX, c. VII, n. 12); ce que dit aussi le Droit canon en son langage nerveux: la fin première du mariage, c'est la procréation des enfants et leur éducation." ("Cod. Jur. Can." c. 1013, parag. 1.)

Il ne faut enfin point passer sous silence si cette double mission, si honorable et si importante, a été confiée aux parents pour le bien de l'enfant tout usage honnête de la faculté, donnée par Dieu, de procréer de nouvelles vies, est le droit et la prérogative du mariage tout seul, conformément à l'ordre du Créateur lui-même et de la loi naturelle: cet usage doit absolument être contenu dans les limites saintes du mariage.

(A suivre)

Nouvelle édition de l'"Art d'être heureuse"

M. Omer Héroux écrit dans le "Devoir":

"On annonce une nouvelle édition de l'"Art d'être heureuse".

L'"Art d'être heureuse", tous nos lecteurs le savent, c'est le recueil des chroniques d'Annette Saint-Amant, qu'une main pieuse a sauvées du demi-oubli auquel sont promis presque tous les articles de journaux. En écrivant semaine par semaine, au milieu d'une besogne qui lui prenait beaucoup de temps, ces pages rapides, il s'est trouvé que la noble jeune femme faisait sans presque s'en douter un livre exquis, qui prolonge par delà sa tombe si prématurément ouverte son influence heureuse.

C'est que, dans ces chroniques hâtives, Annette Saint-Amant mettait le meilleur de son âme, et qu'elle était bien du meilleur de chez nous cette petite fille des Cantons de l'Est transplantée dans les plaines de l'Ouest. Elle était candide et sage, avec cette particulière énergie qui marque en pays mixte les âmes de bonne trempe.

Réjouissons-nous que son livre, son testament spirituel, trouve de si nombreux lecteurs. A tous il fera du bien."

La "Feuille d'Erable"

C'est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire qui vient d'être lancé à Tecumseh, Ont., pour le bénéfice de nos compatriotes des comtés de Kent et d'Essex. Il est "dévoué sans réserve à la défense des intérêts canadiens dans la justice et dans la paix sociale". La "Feuille d'Erable" est bilingue. Nos meilleurs voeux de succès au jeune confrère.

Avis aux Français

Le Consulat Général de France procède actuellement à l'établissement du tableau de recensement de la 2e fraction de la classe 1930 et de la 1ère fraction de la classe 1931. Conséquemment, les jeunes Français du Manitoba nés du 1er juin 1910 au 31 mai 1911, ainsi que les omis des classes précédentes, sont invités à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur ce tableau.

L'Agent Consulaire de France.

AUTOUR DU CALENDRIER DE LA "LIBERTÉ"

Le calendrier de la "Liberté", toujours accueilli avec beaucoup de plaisir par nos lecteurs, a eu cette année un succès tout particulier et nous a valu des éloges de partout. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous adresser leurs félicitations. Malheureusement, ce succès lui-même nous met dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses demandes que nous recevons encore. L'édition est complètement épuisée.

Voici quelques appréciations de confrères sur notre calendrier:

Le "Devoir":

Nous avons reçu depuis quelques semaines des calendriers de toutes sortes. Il en est de fort quelconques, d'autres de très intéressants. C'est parmi ces derniers qu'il faut certes classer celui de la **Liberté**, de Winnipeg. Il est d'ailleurs, croyons-nous, unique dans son genre. Car il affiche, au-dessus des "mois", le portrait de tous les législateurs de langue française du Manitoba, — c'est-à-dire de tous ceux qui, depuis 1870, ont siégé dans les assemblées provinciales et fédérales. La collection, comme bien l'on pense, rassemble, à côté d'hommes dont le nom est connu de tout le pays ou qui ont fait dans la politique une longue carrière, de braves gens qui n'eurent qu'une renommée locale ou ne firent que passer dans la politique. On éprouve grand plaisir à revoir les uns et les autres, à deviner chez tel ou tel l'ascendance indienne, etc.

Il faut probablement être du métier pour deviner ce qu'a dû coûter de travail et de recherches une pareille collection. Car il y a soixante ans les photographes ne devaient pas être nombreux au Manitoba et le goût de l'image n'était point répandu comme aujourd'hui.

Nos amis de la **Liberté** ont bien fait de recueillir tout de suite ces portraits. Dans dix ans, c'eût peut-être été impossible.

* * *

L'"Action Catholique":

Nos vives félicitations à la **Liberté**, de Winnipeg, qui a pris l'heureuse initiative de publier, avec le calendrier de l'année, une galerie des législateurs français au Manitoba depuis 1870.

Cette galerie présente un intérêt palpitant: "Depuis l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, dit le texte, notre population a fourni à la province une cinquantaine de parlementaires. Quelques-uns sont des figures connues et appartiennent à l'histoire, d'autres n'ont eu qu'une brève carrière; mais tous ces pionniers méritent que leur mémoire reste en honneur parmi nous."

La "Presse":

La Liberté, de Winnipeg, a eu l'heureuse idée d'orner son calendrier de 1931 d'un groupe de portraits représentant les députés et conseillers législatifs de langue française du Manitoba depuis 1870, c'est-à-dire depuis l'établissement de cette province, jusqu'à nos jours. Les commentaires flatteurs qui ont accueilli la distribution de ce calendrier d'une grande valeur documentaire doivent porter le confrère manitobain à se féliciter de son initiative et le récompenser de la peine qu'il s'est donnée pour le préparer.

On ignore généralement la part importante prise par nos compatriotes de l'Ouest canadien au travail parlementaire des législatures locales. On sait bien que certains des nôtres ont, à différents intervalles, siégé dans l'une ou l'autre chambre, mais on reste sous l'impression qu'ils furent de très rares exceptions. Or, le calendrier historique de la **Liberté** nous révèle ce fait intéressant qu'il y eut toujours, du moins au Manitoba, des Canadiens français à l'Assemblée législative, au Conseil législatif, souvent même dans le ministère. Et plusieurs eurent de longs états de services, comme Joseph Royal, Marc Girard, A.-C.-C. Larivière, parmi les morts; comme l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture, et l'hon. Joseph Bernier, ancien secrétaire provincial, parmi les vivants. Ces deux derniers sont les doyens de la Législature.

Sans doute, l'immigration anglaise, dont le flot a déferlé pendant des années sur les provinces des Prairies, a eu pour conséquence de diminuer la représentation parlementaire canadienne-française; elle est tombée de douze députés sur vingt-quatre en 1870 à cinq sur cinquante-cinq en 1930. Mais les nôtres, malgré leur infériorité numérique, ont su prendre leur large part de la besogne législative et leur dévouement leur a attiré l'estime de leurs collègues d'autres nationalités. De même, sur la scène plus vaste du Parlement fédéral à Ottawa, soit à la Chambre des députés, soit au Sénat, ils ont fait leur marque et honoré on ne peut mieux leur mandat.

Terminons en disant avec M. Donatien Frémont, rédacteur de la **Liberté**, que les Canadiens français, au cours des soixante années qu'a duré le parlement manitobain, ont su, à l'exemple de leurs ancêtres du Bas-Canada, "contribuer largement à établir, dans leur jeune province le gouvernement responsable et le bon fonctionnement de la chose publique".

LES "ETUDES" des Pères Jésuites de Paris

La plus grande revue catholique d'information générale

Les "Conférences" que le R. P. Doncoeur, S.J., rédacteur aux "Etudes", a faites dans le pays ont attiré vivement l'attention du public éclairé sur l'importante Revue au nom de laquelle il est venu au Canada.

Devant les auditoires les plus cultivés le P. Doncoeur a développé le Programme des "Etudes" tel qu'il a été conçu et mis en vigueur par le très regretté P. Léonce de Grandmaison, l'un des savants exégètes les plus en vue de France.

La nécessité de projeter la lumière catholique sur tous les problèmes qui aujourd'hui se posent dans le monde a été le point de départ de l'immense effort accompli par les "Etudes" surtout depuis la guerre.

Loin de se cantonner au domaine de la théologie, elles ont créé pour les sciences ecclésiastiques un organe spécial, les "Recherches de Science religieuse". De ce fait les "Etudes" ont ouvert hardiment leurs pages à tout ce qui peut préoccuper le lecteur contemporain: questions sociales, politique internationale, beaux-arts, histoire, théâtre, économie politique, éducation, missions, etc. Ainsi les "Etudes embrassent l'immense champ des problèmes modernes".

Absolument indépendantes et ne s'inspirant que de l'enseignement de la foi catholique elles éclairent tous ces problèmes de la plus pure lumière de l'Eglise. Leur devise est: Vérité, Franchise. Elles ont tenu à y être fidèles.

Un succès mondial leur a répondu. De 2,000 abonnés, après la guerre, elles ont atteint 14,000, et chaque année leur apporte plus de 1,000 abonnés nouveaux du monde entier: prêtres, éducateurs, professionnels. Toutes les maisons d'éducation, tous les Cercles d'études, toutes les familles où on a le souci de penser en catholiques trouveront dans les "Etudes" la doctrine sûre présentée avec la clarté et l'élégance qui la rendent agréable et intelligible.

Le bon marché extrême de la souscription met les "Etudes" à la portée de tous: dans l'année elles publient tous les 15 jours un volume de 128 pages in-8o, ce qui fait par année un recueil de 3,072 pages pour $2.50.

On peut souscrire au prix de $2,50, soit aux bureaux des "Etudes", 15, rue Monsieur, Paris, France, soit par les soins du Cercle La Vérendrye, Saint-Boniface.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de février: La préservation et la persévérance des étudiants.

La tendance matérialiste de notre siècle, au lieu de s'affaiblir, s'affermit toujours davantage. Philosophie, littérature, art, institutions, lois en sont imprégnés. Danger sérieux pour nos jeunes, surtout à cet âge où l'autorité intervient de moins en moins pour les guider et où les passions sont plus ardentes et les assauts de la concupiscence plus violents.

Détourner nos étudiants de ce matérialisme brillant mais trompeur, les maintenir dans la voie des vertus austères mais génératrices de vrai bonheur est une tâche des plus difficiles aujourd'hui. Nos jeunes, après le collège, se dirigent vers les universités, la tête pleine d'idées catholiques, mais si ces idées n'ont pas poussé des racines profondes dans le coeur, — passe le courant des idées païennes, — et elles ne sont bientôt plus qu'une paille emportée par le vent. Prions pour eux durant ce mois, le Pape nous le demande.

Intention missionnaire: Les écoles supérieures dans les missions.

OTTAWA. — M. l'abbé Alexandre-B. Beausoleil, aumônier de l'Hôpital Général d'Ottawa, est décédé à cette institution.

OTTAWA. — Les statistiques officielles fixent à $300,000 le nombre des chômeurs au Canada. C'est une augmentation d'environ 100,000 sur août dernier.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Etes-vous des petits enfants ordonnés, soigneux? Vos livres de classe, vos vêtements sont-ils propres, bien à leur place? Allons, levez la main, ceux dont les pupitres ne contiennent ni couvertures déchirées, ni cahiers froissés!

L'ordre, mes petits amis, est une précieuse qualité qui influe sur toute l'existence. Elle constitue une économie de temps et contribue à mettre de la méthode dans l'esprit.

Voyez l'enfant désordonné. A-t-il besoin d'un objet? Il perd un temps considérable à le chercher parce qu'il n'est pas à la place où il devrait être. La récréation sonne: ceux dont les effets sont disposés avec ordre sortent les premiers. Notre petit désordonné reste en arrière, courant ici et là pour rassembler tuque et mitaines.

A la maison, il est la terreur de sa maman. On n'a jamais vu rien de pareil! Ses vêtements sont jetés dans un coin, moitié par terre, moitié sur une chaise. Une bottine est sous le lit, l'autre contre la porte. Ses bas courent l'un après l'autre aux deux bouts de la chambre. Ouf! Quel désordre!!

En vain sa maman cherche-t-elle à le convaincre des inconvénients d'un semblable défaut, il suit son caprice en tout. Vous devinez quel succès peut avoir en classe et dans la vie un pareil enfant...

Le manque d'ordre détruit l'énergie, atrophie la volonté, rend incapable de mener à bonne fin toute étude, toute entreprise sérieuse. Pour avoir une vie vraiment féconde et utile, gardez-vous donc de ce vilain défaut et mettez en pratique la vieille maxime toujours nouvelle: "Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place." C'est le secret de bien des succès.

MERE-GRAND.

Conte

LE LOUP ET LES BIQUETS

Vous le savez, mes amis, ce n'est pas seulement parmi les humains, c'est aussi chez les animaux qu'une mère aime tendrement ses petits. Voici l'histoire d'une bonne chèvre, qui faillit bien perdre tous les siens, excepté un seul.

De tout temps les loups ont été friands des chevreaux, et les mères biques ont défendu contre eux leurs biquets. Il y a, dans nos contes français beaucoup d'histoires, de chèvres et de loups; vous en avez lu et vous en lirez de très jolies dans les fables de La Fontaine. Celles que nous aimons le mieux parmi ces histoires, ce sont, naturellement, celles où la bique parvient à sauver ses biquets. En lisant ou en écoutant celle que voici, vous aurez de vives inquiétudes au sujet des pauvres petits, peut-être même un vrai chagrin. Mais patience, attendez la fin de l'histoire. Si elle vous fait pleurer d'un oeil, elle vous fera rire de l'autre.

Il était une fois une chèvre qui avait sept petits chevreaux, et qui les aimait comme une mère sait aimer ses enfants.

Un jour elle voulut aller dans la forêt pour leur chercher de la nourriture. Elle appela ses sept petits et leur dit:

— Mes chers enfants, il faut que j'aille dans la forêt. Prenez bien garde au Loup! S'il entrait ici, il vous dévorerait tous. Le scélérat se déguise souvent, mais il est facile de le reconnaître à sa voix rauque et à ses pattes brunes.

Les Biquets répondirent qu'ils seraient prudents et qu'elle pouvait s'en aller sans inquiétude. Là-dessus, la mère se mit à bêler pour leur dire adieu, et rassurée, prit le chemin de la forêt.

Il n'y avait pas longtemps que la Bique était partie, lorsque quelqu'un frappa à la porte et cria:

— Réveillez-vous, mes enfants. Voici votre mère, qui rapporte quelque chose à chacun de vous.

Les Biquets reconnurent la voix rauque du Loup et répondirent:

— Nous n'ouvrirons pas, tu n'es pas notre mère, qui a une voix douce, tandis que la tienne est rauque: tu es le loup!

Alors le Loup alla se procurer de la pâte de guimauve. Il la laissa fondre lentement dans sa gorge et de cette façon adoucit le son de sa voix. Puis il retourna frapper à la porte:

— Ouvrez, dit-il, mes enfants! Voici votre mère qui rapporte un petit cadeau à chacun de vous.

Mais les pattes brunes du Loup étaient visibles sous la porte, et les petits le reconnurent encore.

— Nous n'ouvrirons pas. Notre mère n'a pas des pattes noires comme les tiennes: tu es le Loup!

Alors le Loup courut chez un boulanger et lui dit:

— Je me suis blessé à la patte: frottez-la-moi avec de la farine. Cela me fera du bien.

Le boulanger se dit: "Le loup prépare un mauvais coup." Et il hésita un instant. Mais le Loup le menaça:

— Si tu ne fais pas ce que je te demande, je te décore!

Le boulanger eut grand peur et blanchit la patte du Loup. Ce n'était pas un brave celui-là!

Une troisième fois, le Loup alla frapper à la porte des chevreaux et leur dit:

— Ouvrez, mes enfants! Voici votre petite mère, qui rapporte à chacun de vous quelque chose de bon.

Les Biquets répondirent:

— Montre-nous d'abord la patte, pour que nous voyions si tu es bien notre mère.

• • •

Le Loup glissa sous la porte sa patte blanchie, et, en la voyant, ils crurent que c'était bien leur mère qui demandait à entrer. Ils ouvrirent la porte. Mais qui entra?... Ce fut le Loup. Ils voulurent se sauver ou se cacher. L'un bondit sous la table, le second se fourra dans le lit, le troisième dans le poêle, le quatrième dans le fourneau, le cinquième dans l'armoire, le sixième dans la terrine à laver le linge, et le septième dans l'horloge. Mais le Loup sut bien les découvrir et les avala l'un après l'autre avec tant d'avidité qu'il ne leur donna pas même un coup de dent. Seul, le plus petit, qui s'était réfugié dans le ventre de l'horloge, eut le bonheur d'échapper à ses recherches.

Le Loup avait largement assouvi sa faim. Appesanti par la nourriture, il alla se coucher dans l'herbe, à l'ombre d'un pommier, et s'endormit d'un profond sommeil.

La Bique ne tarda pas à revenir de la forêt. Ah! quel spectacle s'offrit à ses yeux! La porte était grande ouverte; la table, les chaises, les bancs étaient sans dessus dessous, la terrine en pièces, les couvertures et les oreillers au pied du lit. La pauvre mère chercha ses enfants sans les trouver. Elle les appela l'un après l'autre par leurs noms, et aucun des six premiers ne répondit. Enfin quand elle eut crié le nom du plus petit, il lui dit d'une voix qu'on entendait à peine:

— Petite mère, je suis dans l'horloge.

Elle l'en fit sortir, et il lui raconta que le Loup était venu et avait mangé tous les autres. Vous pensez si elle pleura ses pauvres Biquets!

Elle quitta la maison en gémissant, et le petit la suivit. Comme ils traversaient une prairie, elle aperçut le Loup endormi sous le pommier: il ronflait si fort que le feuillage en tremblait. Tandis qu'elle le regardait avec désespoir, quelque chose remua dans le ventre énorme du dormeur.

— Ah! mon Dieu! se dit-elle, mes pauvres enfants, qu'il vient de dévorer, seraient-ils encore en vie?

Elle envoya le petit chercher des ciseaux, une aiguille et du fil. Puis elle ouvrit le ventre du monstre; et à peine y avait-elle donné un coup de ciseaux que l'un des Biquets montra sa tête. Quand elle eut agrandi l'ouverture, tous les six en sortirent l'un après l'autre, bien en vie et sans aucun mal, tant le Loup les avait gloutonnement avalés!

Ah! quelle joie! Ils bondissaient autour de leur mère, le coeur en fête comme un tailleur le jour de ses noces.

— Allez maintenant me chercher de grosses pierres, dit la Bique; nous en remplirons la panse du Loup pendant qu'il sommeille encore.

Les Biquets apportèrent bien vite les pierres et en mirent dans le ventre de la bête autant qu'il put en contenir. Ensuite la mère se hâta de le recoudre, de façon que le Loup ne pût s'apercevoir de rien.

Il se réveilla enfin: mais, à peine sur ses jambes, il eut tellement soif qu'il voulut aller boire à la source voisine. Dans les mouvements qu'il faisait en marchant, les pierres s'entrechoquaient dans son corps, et il se disait:

Oh! quel vacarme dans mon ventre!
[Les Biquets
Que tout à l'heure je croquais,
Ces chers petits si délicats,
Se seraient-ils changés en pierre?
[Quel fracas!

Lorsqu'il fut au bord de la source et qu'il se pencha pour y boire, le poids des lourdes pierres dont il avait le ventre plein l'entraîna dans l'eau et il se noya.

Les sept petits chevreaux le guettaient. Ils coururent vers leur mère en criant:

— Le Loup est mort! Le Loup est mort!

Alors, en signe de joie, la Bique et les Biquets dansèrent une ronde autour de la source.

Voilà, n'est-il pas vrai? une fin surprenante. Il est heureux pour les Biquets que ce goinfre de Loup les ait avalés sans même les mâcher! En général les chevreaux, une fois entrés dans le corps d'un Loup auraient grand'peine à en sortir sains et saufs; et je crois que, si on les y remplaçait par de grosses pierres, cette opération rendrait le loup bien malade. Il se passe, dans les contes, des choses que l'on ne voit pas tous les jours.

Maurice BOUCHOR.

SCIENCES

Les dents

Qu'est-ce qu'une dent? Par combien de parties est-elle constituée?

Les dents sont les organes durs qui font saillie dans notre bouche et servent à diviser nos aliments solides. Leur partie visible, la "couronne", se prolonge dans la gencive par ce qu'on appelle le "collet", dans les os maxillaires par une ou plusieurs "racines". Quant à leur composition, elles sont faites d'une substance principale, l'"ivoire", qui est recouverte d'"émail" très dur et qui tient une matière molle appelée "pulpe dentaire".

Vos dents ont-elles toutes la même forme? Quel est le rôle de chacune?

La couronne se termine par une arête transversale chez les dents de devant, par une pointe émoussée chez leurs voisines immédiates, par une surface large et irrégulière chez les autres dents. Nous avons donc trois sortes de dents: on les nomme "incisives", "canines" et "molaires". Les incisives servent à couper des morceaux dans les aliments solides où l'on mord (pain, pomme), les molaires à broyer finement ces aliments en les mâchant. Nos canines travaillent à peu près comme nos incisives.

Combien l'homme adulte a-t-il de dents de chaque sorte?

A chaque mâchoire, l'homme adulte a 4 incisives, 2 canines et 8 à 10 molaires, disposées symétriquement des deux côtés de la bouche. Les 4 molaires du fond, appelées "dents de sagesse", apparaissent tardivement et manquent quelquefois. Nous perdons presque tous des dents dès l'adolescence par l'effet de la carie ou d'autres maladies.

Les dents du chien sont-elles pareilles aux nôtres?

Les incisives du chien sont plus petites et plus nombreuses que les nôtres, il en a 6 à chaque mâchoire. Ces canines, longues et pointues, ne sont guère que des organes de combat. Ses molaires ne sont pas élargies au bout comme les nôtres, mais terminées par une crête dirigée d'avant en arrière: incapables de broyer la chair, ce qui serait inutile d'ailleurs, elles la tranchent seulement, à peu près comme les ciseaux de la couturière coupent l'étoffe.

Citez des animaux qui n'ont pas de dents.

La plupart des vertébrés ont des dents, mais les oiseaux font exception. S'ils peuvent diviser leurs aliments avec leur bec corné, ils sont incapables de les mâcher, c'est-à-dire de les broyer dans leur bouche. Les aliments durs, comme les grains, sont ramollis d'abord dans le "jabot", puis ils sont triturés dans le "gésier" de l'oiseau, sorte d'estomac à parois musculaires puissantes et à membrane interne dure, qui contient presque toujours des grains de sable dont l'action mécanique n'est pas douteuse.

— Sais-tu quel est l'ouvrier qui ne fait pas un travail très dur et qui, cependant, a toujours des ampoules?

— Non!...

— Eh bien! c'est l'électricien!

JOYEUSE FÊTE!

Souhaits de bonheur, de sagesse, de succès, à notre petite amie, Marianna Labossière, de Saint-Léon, qui fêtera ses 13 ans le 7 février.

Les petits enfants du "Coin" et Mère-Grand.

A MES PETITS AMIS

A mes chers petits-enfants: Blanche Légaré, Lucie Boulet, Jules Légaré, Simone Fortier, Claire Boulet, Antonia Boulet, Lucienne Beaupré, Marie Boulet, Jeanne Légaré, école Saint-Félix, Dunrea; Béatrice Champagne, Laurette Alarie, Jeannette Gosselin, Harriet Bélanger, Eliane Verreault, Alma, Simone Ferland, Céline Godin, Thérèse Moreau, Annette Carrière, Jeanne d'Arc de Moissac, Yvonne Ferland, Elmire Perreault, Juliette Dorge, Simone Laporte, Claude Olivier, Alice Carrière, Yvonne Grandmont, Saint-Norbert; Georgina Major, Agnès Lesage, Emilien Labossière, Lucienne Grenier, Irène Lussier, Gertrude Labossière, Anna Giles, Nora Watson, Mélina Payette, Flore Martel, Rose-Alma Grenier, Cécile Lesage, Saint-Léon, un grand merci du coeur. Vos lettres charmantes, toujours souriantes et variées, font mes délices après une si longue absence. Ne craignez pas de revenir chaque fois que vous en aurez envie.

Mais que deviennent donc tous mes garçons? Suis-je en disgrâce?

Croyez toujours à la très grande affection de votre vieille amie.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Broquerie, 20 janvier 1931.

Chère Mère-Grand,

Que j'étais heureuse quand j'appris que vous reveniez au "Coin des Enfants"!

Pendant les vacances de Noël, nous avons eu beaucoup de plaisir. Mes grands frères nous ont fait une belle glissade, elle mesure dix pieds de hauteur.

Si vous aimez à glisser, vous pourriez peut-être venir jouer avec nous.

J'ai pensé à vous à la crèche; j'ai demandé à Dieu qu'il vous donne de beaux jours en l'année 1931.

Maintenant l'école est recommencée; il faut mettre de côté jouets, traineaux, glissade et prendre cahiers, livres et crayons.

Je suis bien encouragée dans ma classe. Lorsque nous savons bien nos leçons, notre bonne maîtresse, Soeur Benoit, nous donne de l'argent en carton. A Pâques nous aurons une enchère.

Votre petite fille qui vous aime beaucoup et qui pense souvent à vous,

Agnès BOISJOLI.

• • •

La Broquerie, 20 janvier 1931.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens vous demander des nouvelles de votre santé. Notre maîtresse nous a dit que vous aviez été malade, mais grâce à Dieu, maintenant vous êtes de retour à Winnipeg. Que j'étais content quand j'appris cette nouvelle! J'espère que vous ne serez plus malade et que bientôt vous allez venir visiter nos foyers et aussi notre classe.

Je vais toujours à l'école; je ne sais pas toujours mes leçons... Cette année, c'est bien plus encourageant, notre maîtresse nous donne cinq sous pour chaque leçon bien sue et chaque devoir bien fait.

De retour de l'école, je scie mon bois de poêle, je joue avec mes chiens, et le soir, à la veillée, je fais mes devoirs et étudie bien mes leçons.

Votre petit garçon,

Dolphis BISSON.

• • •

Ecole Saint-Félix,
Dunrea, Man., 23 janvier 1931

Chère Mère-Grand,

Je veux vous dire que je suis dans le grade trois. Notre maîtresse nous fait bien apprendre nos leçons. Je fais aussi mes devoirs. Le soir quand je reviens de l'école je rends service à mes parents. Quand maman me demande quelque chose, j'obéis aussitôt et cela lui fait plaisir.

Au revoir, bonne Mère-Grand, je suis

Votre petit garçon,

Jules LEGARE.

• • •

Ecole Saint-Félix,
Dunrea, Man., 23 janvier 1931

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de neuf ans qui ne sait pas beaucoup écrire, mais qui aime beaucoup à aller à l'école. Je vous aime beaucoup, chère Mère-Grand. Je ne suis pas très forte en composition, mais je suis contente de faire un effort pour vous écrire. Je suis dans le grade trois. Je commence à apprendre à jouer du piano. Que je trouve cela plaisant!

Votre petite fille,

Blanche LEGARE.

• • •

Ecole Saint-Félix,
Dunrea, Man., 23 janvier 1931

Chère Mère-Grand,

Depuis longtemps je voulais vous écrire. Et voilà que nous avons une lettre à faire comme devoir. C'est un sujet qui me fait plaisir.

A la maison, j'aide à maman, car mes deux grandes soeurs sont entrées au couvent; la plus grande, Antoinette, est au Précieux-Sang, et l'autre, Jeanne, chez les Oblates.

J'ai deux toutes petites nièces, Anne-Marie et Antoinette. Je les aime bien. Elles ressemblent à deux poupées.

Je suis dans le cinquième grade; nous ne sommes que cinq. La leçon que j'aime le mieux est le catéchisme, car c'est la leçon du bon Dieu.

Pendant la classe, j'étudie mes leçons pour gagner de beaux prix.

Si je fais des progrès pendant ces six mois, je vais changer de grade, l'année prochaine.

Mon petit frère Napoléon a bien hâte de venir à l'école pour apprendre à lire.

Au jour de l'an, on a été chez grand'mère Boulet et le bonhomme Noël est venu nous voir et nous a donné des étrennes. Moi j'ai eu un petit bas de Noël.

Votre petite fille qui vous aime,

Lucie BOULET.

• • •

Couvent de Saint-Norbert,
21 janvier 1931.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien heureuse de savoir que vous êtes guérie et que maintenant vos petits amis vont pouvoir vous écrire en toute liberté.

Aujourd'hui je viens vous offrir mes souhaits de bonne et heureuse année. J'ai passé de bien bonnes vacances à l'occasion du Jour de l'An. J'ai reçu quelques cadeaux: une boîte à ouvrage et plusieurs autres choses qui m'ont fait bien plaisir.

Je me suis bien amusée quoique j'aie été obligée de m'occuper un peu du soin de la maison pour remplacer maman qui a été quelques jours malades. Maintenant que les vacances sont finies je suis retournée à l'école; je travaille avec d'autant plus d'ardeur que j'ai l'espérance d'obtenir pour la première fois un diplôme à la fin de l'année.

Votre petite fille,

Thérèse MOREAU.

Grade IV.

• • •

Saint-Léon, Man.,
le 30 janvier 1931

Chère Mère-Grand,

Je vous avais écrit, il y a quelques semaines, et notre maîtresse a gardé nos lettres dans son bureau pour ne pas vous fatiguer. Aujourd'hui, je veux vous résumer quelques nouvelles. Je suis très contente d'aller à l'école, je suis aussi très encouragée car je ne trouve rien de bien dur, tout va tout seul.

Je regrette bien, Mère-Grand, que vous ne soyez pas venue le 16 janvier; tout a été très beau à la séance. Notre Père curé a reçu de beaux cadeaux; il était très heureux. Je lui avait peint une jolie adresse; j'aurais bien voulu vous la montrer.

Pendant les vacances, j'ai prié pour vous, pour mes parents; j'ai aidé à maman, ensuite je me suis amusée, nous glissions en traineaux. Malgré mon âge, j'aurai 15 ans le 12 mars, je m'amuse comme une petite. Nous avons eu bien du plaisir!

Chère Mère-Grand, depuis que vous êtes revenue au "Coin des Enfants", nous sommes impatientes de voir arriver la **Liberté**; nous aimons tant à lire vos lettres et vos histoires, comme celle du petit Joffre.

Nous avons deux petits moutons que je "minouche" tous les jours; ils sont mignons.

Voici les noms de mes petits frères: Laurent et Victor. Victor est le plus jeune, c'est mon filleul.

Si je vous ai ennuyée, pardonnez-moi, je vous aime tant!

Votre petite fille qui prie pour vous,

Lucienne GRENIER.

Enfant terrible

Denise a cinq ans. Elle a promis d'être sage au repas des fiançailles de sa soeur aînée. Au milieu d'un des silences de ce dîner cérémonieux elle élève timidement la voix:

— Le fiancé de Cécile est jeune, dis, maman?

— Mais oui! Pourquoi demandes-tu cela?

— Parce que j'ai entendu la bonne qui disait...

— Mais non, mais non, coupe la maman un peu gênée.

UN APPEL AUX JEUNES GENS

Les Frères convers

La Congrégation des Oblats compte dans ses rangs deux classes de religieux: les Pères, qui sont prêtres, et les Frères convers.

Voici ce que disent les saintes Règles à ce sujet:

"La Congrégation admet volontiers dans son sein des hommes de bonne volonté qui, dépourvus des connaissances nécessaires pour être prêtres et renonçant à les acquérir, veulent pourtant travailler efficacement à leur salut, sous la direction des saintes Règles de notre Institut, en s'employant aux offices réservés, dans les Ordres religieux, à ceux qu'on appelle "frères convers".

"Les frères convers ne sont donc pas des domestiques; mais de véritables fils de la famille, chargés des emplois manuels de la maison, comme d'autres membres sont chargés d'emplois plus élevés, pour l'avantage commun de la Congrégation et de l'Eglise."

On le voit, le frère convers n'est pas un serviteur, mais l'ami, le compagnon, l'aide du prêtre, et bienheureux celui qui est appelé à cet apostolat du silence, du travail obscur, de la prière... Il n'y a que le sacerdoce qui distingue le prêtre du frère convers. Comme le prêtre, il est religieux, comme lui, il est ouvrier de l'Evangile, comme lui, il a plein droit à la récompense promise à l'apôtre.

Durant leur vie, les frères convers participent à tous les avantages spirituels et temporels de l'état religieux, et après leur mort, ils ont droit aux nombreuses messes et prières qui se disent chaque jour pour les défunts de la Congrégation des Oblats.

Le frère convers peut être employé comme sacristain, infirmier, fermier, jardinier, portier, maçon, menuisier, charpentier, mécanicien, imprimeur, relieur, etc...

Dans les missions, il peut être à la fois défricheur, constructeur, navigateur, cuisinier, sacristain, etc... Il est surtout un compagnon dévoué et un ami pour le Père missionnaire. "C'est le compagnon, l'aide le plus fidèle et le plus précieux pour le missionnaire", disait de lui S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

L'aspirant, en plus des aptitudes, doit avoir des intentions droites: on n'entre point dans la vie religieuse pour se soustraire aux ennuis de la vie, pour s'exempter d'un travail pénible. Le véritable postulant frère convers n'a en vue que la gloire de Dieu et sa propre sanctification.

Après six mois de postulat, l'aspirant frère convers reçoit l'habit religieux et commence son noviciat, qui dure une année au bout de laquelle il fait des voeux d'un an pendant trois ans; ensuite il fait des voeux de trois ans. Enfin, au bout de sept années et demie d'essai, il peut prononcer ses voeux perpétuels.

On conseille aux aspirants frères convers oblats de lire les beaux livres "Apôtres inconnus", du Père Duchaussois, O.M.I., et "En missionnant", du Père Saindon, O.M.I. Ces livres racontent la vie édifiante et le dévouement des frères convers Oblats dans les missions de l'Extrême-Nord et de la Baie James.

Pour tous renseignements, s'adresser au Rév. Père directeur des postulants, Juniorat de Marie Immaculée, Chambly-Bassin, Qué.

(La Bannière de Marie Immaculée)

Pour les petites filles

Savez-vous raccommoder des boutonnières?

Qu'y a-t-il de plus laid et de plus désordonné que de porter un vêtement dont les boutonnières sont déchirées?

Les boutons ne restent plus dans leur boutonnière, et le vêtement est continuellement ouvert...

Si la boutonnière est peu abîmée, il suffit de rebroder quelques points de feston et de refaire les deux petites brides de solidité à chaque extrémité.

Lorsque la boutonnière est très abîmée, qu'il manque un morceau, il faut refaire des points de feston que l'on retravaille jusqu'au moment où le vide est rempli.

Si les boutonnières à réparer sont sur un tissu empesé, il est indispensable de laver le linge afin d'en faire sortir l'empois avant de se mettre à l'ouvrage.

Lorsque, par la suite, on réempesera et repassera l'objet raccommodé, on ne verra pour ainsi dire pas la réparation.

Dans un vêtement de tricot, il est nécessaire de réparer d'abord l'entourage de la boutonnière, en imitant le point de tricot. Il est quelquefois prudent d'exécuter une fine reprise du côté de l'envers avec la même laine que le vêtement autant que possible. C'est seulement à ce moment que l'on peut rebroder la boutonnière.

L'EVANGILE

Dimanche de la Sexagésime

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 5 février — Ste Agathe, vierge et martyre.

Vendredi 6 — S. Tite, évêque et confesseur.

Samedi 7 — S. Romuald, abbé.

Dimanche 8 — Sexagésime.

Lundi 9 — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur.

Mardi 10 — Ste Scholastique, vierge.

Mercredi 11 — Notre-Dame de Lourdes.

Le sapin trop ambitieux

Un sapineau était impatient de grandir. Il grandit, et il était si vert et si beau qu'on ne pouvait le voir sans l'admirer. A Noël, on vint le couper. Il tomba en gémissant et s'évanouit. Quand il se réveilla, il était dans un grand salon. Les valets de la maison commencèrent par attacher à ses branches des rubans de diverses couleurs. A ces rubans, ils suspendirent des biscuits, des noix, des oranges, enfin, une centaine de bougies, et à sa cime on mit une étoile d'or. "Ah! se disait le sapin, il me tarde d'être à ce soir! C'est alors, à ce qu'il paraît, que je serai resplendissant! Je voudrais que les arbres auprès desquels je suis né puissent me voir!" Mais, dès le lendemain, on le rangea dans un grenier.

D'après ANDERSEN.

Soyez polis, aimables, gracieux, afin de faire honneur à vos parents à qui l'on dira: "Quel enfant bien élevé que votre petite fille... votre petit garçon!"

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Bénédiction des enfants

C'est toujours une grande fête pour les enfants de se réunir à l'église au temps de Noël pour recevoir la bénédiction et vénérer la statue de l'Enfant-Jésus. La cérémonie eut lieu dimanche dernier. A trois heures de l'après-midi, l'église se remplissait d'enfants et de tout jeunes bébés pour la circonstance. La procession habituelle se déroula avec ce beau pêle-mêle que l'on doit attendre des petits enfants. Après la bénédiction, tous vinrent vénérer la statue de l'Enfant-Jésus et recevoir un petit souvenir, s'en retournant contents et joyeux de tout ce qu'ils avaient fait et vu.

Naissances

Le 18 janvier, Maria-Angela, enfant de Pietro Collarini et de Palmira Invernizzi, qui eut pour parrain, G. Jolivo, et pour marraine, Mme Dr Royal. La chère petite n'a fait que passer sur la terre pour y recevoir par le baptême sa carte d'entrée au ciel, puisqu'elle mourait le 25.

Le 30 janvier, c'est Antonin et Mme Mondor qui présentent au baptême une fille à laquelle on donne les noms de Marie-Ange Florida-Martine. Alfred Manegre et Mme Vve G. Manègre furent ses parrain et marraine.

• • •

Le jeudi soir 29, M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, est venu tenir une assemblée des commissaires d'écoles de la municipalité, et du public en général, pour leur faire part des résolutions qui seront présentées à la convention annuelle des commissaires d'écoles de la parovince. Il nous a exposé avec clarté l'objet et la valeur de ces résolutions, afin de préparer les délégués à appuyer ou rejeter, selon le cas, par un vote éclairé, ces différentes propositions.

Séance récréative

Cette fois, ce sont les élèves de l'école Lorette Ouest qui nous ont intéressés par une séance très bien préparée sous la direction de leur institutrice, Mlle Rosa Jeanson. Nous félicitons la directrice et les acteurs: ils ont obtenu un véritable succès devant un auditoire remplissant la salle de l'école du village, à sa capacité.

Nous sommes heureux de reproduire le programme et faire connaître les noms des acteurs:

Ouverture, piano, "Grand Caprice Hongrois", E. Ketterer: Augustine Roy.

Comédie: "Grandma Shaw" — Personnages: Walter Marks, Thérèse Poirier; Dorothy Lamorie, Laurence Cournoyer; Angéline Poirier, Dorothy Drevant, Denise Saltel.

Piano, "Spring Song", F. Mendelssohn: Adrienne Roy.

Monologue, "Née un dimanche": Rita Cournoyer.

Chant, "Par derrière chez ma tante": Marie-Hélène Royal.

Saynète, "La petite marchande de fleurs": Laurence Cournoyer, Thérèse Poirier, Jeanne Parent.

Monologue, "fête à dragées": Blanche Marcoux.

Duo, "Awakening of Love", C.-S. Haven: Augustine et Véronique Roy.

Comédie, "Le Mirage", 1er acte.

Piano, Mélodie en fa, Rubenstein: Augustine Roy.

"Le Mirage", 2ème acte — Personnages: Denise Saltel, Angélique Poirier, Rose-Anne Faucher, Rose Cournoyer, Edouardine Parent, Albert Parent, Ferdinand Grossman.

Piano, "Polonaise", Fr. Chopin: Augustine Roy.

Monologue, "Le gentil petit dernier": Laurent Parent.

Chant, "La ronde des échos": un groupe d'élèves.

"O Canada".

N.-D. DE LOURDES

La 5ème partie de cartes a eu lieu le 28 dernier, sous les auspices du 6ème Secteur: président, Pierre Charrière; officiers, Francis Fouasse, Alphonse Monney, Armand Perrand. Grâce aux efforts combinés de ces messieurs et des avantages d'une température idéale, la partie fut un véritable succès: 44 tables, le record de la saison.

La dernière main finie, c'est un plaisir étrange que de voir cette petite fourmillière humaine retrouver son monde, se chercher un petit coin, une petite place, où tout à son aise, chacun pourra se rincer les yeux, à la vue du spectacle qui, dans un instant, va se dérouler sur l'écran. Tout le monde a vu le "Tigre" à deux pattes, une et deux fois, bien des fois, tout le monde voudrait le connaître, mais le malin se dérobe avec habileté après chacun de ses faits d'armes. On le devine cependant, et c'est très curieux d'entendre les opinions. Chers amis, sans en savoir plus que vous, m'est avis qu'à la prochaine partie de cartes qui aura lieu le 11 février, ce prodige humain est assez fin pour nous jouer une fois de plus. Allons, nous verrons bien.

Les Vétérans

Ils sont assez nombreux dans la paroisse; le P. Antoine, entre deux films, après avoir remercié l'assemblée du beau spectacle qu'elle lui donnait par son nombre imposant, s'adressant à eux spécialement, leur a demandé deux choses:

1o, de prendre sous leurs auspices la dernière partie de cartes de la saison, dont la date sera fixée ultérieurement.

2o, de bien vouloir organiser un service funèbre de 1ère classe pour le maréchal Joffre, ainsi qu'il avait été fait pour le maréchal Foch, de glorieuse mémoire. La suite donnera la réponse à cette double demande.

Il ne reste plus qu'un secteur dans la paroisse qui n'a pas encore marché, le 6me. A lui reviennent la charge et l'honneur de préparer la 6ème partie de cartes, du 11 février: président, Frank Lesage; officiers: Eugène Chanel, Antoine Badiou, Léon Pittet.

"Les Croisés"

Ils tiennent bon, d'où qu'ils viennent et par tous les temps! Ah! les petits braves, quelles leçons de piété ne donnent-ils pas aux grands, quand tous les matins, ils s'en viennent s'agenouiller à la table sainte, fidèles à leur neuvaine comme à une parole jurée. Les écoles de campagne ont eu leur tour, elles recommencent; la série des enfants de l'école de Lourdes n'a pas encore été épuisée, la neuvième neuvaine est sur le métier. Ces chers enfants, délégués de leur famille, de la paroisse, sont tout-puissants sur le Coeur de Dieu, à raison de leur innocence et de leur piété naïve. Nous, les grands, et les plus nécessiteux, soyons bien fiers d'avoir, pour plaider nos causes de tels avocats auprès du bon Dieu. Aidons-les de nos félicitations, de nos encouragements, et pourquoi ne les imiterions-nous pas?

Nos malades

M. Albert Muller est de retour de l'hôpital où il a fait un stage de huit jours, histoire de se faire enlever l'appendicite. Il nous revient frais et guilleret, comme d'un voyage de plaisir. C'est un peu trop dire, sans doute, mais ce n'est pas trop dire l'habileté des docteurs qui permet aux patients de passer à travers si aisément.

Nos deux bons vieux malades, Daniel Frank et François Lesage, se reprennent décidément. Chaque semaine apporte son contingent nouveau de force; le printemps venu, ils seront sur pied pour fournir une nouvelle étape de leur carrière déjà longue.

A tous ces malades et aux autres, nos voeux de prompte et parfaite guérison.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultas des examens donnés le 24 janvier:

Grade XI: Helen Cumming, Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X: Helen Bell, Helen Bretcher.

Grade IX: Paul Saurette, Antonio Vermette, Rebecca Shuer.

Grade VIII: Viola Dame, Eugénie Montsion, Louis Maillard.

Grade VIII: Catherine Furneaux, Helen Prikker, Léon Tardif.

Grade VI: Honoré Tardif, Victor Lagassé; Thérèse Delveaux et Gérard Guyot (ex aequo).

Grade V: Elizabeth Inglebeen, Alphonsine Neault, Flavie Desrochers.

Grade IV: Laurent Garand, Paul Bourgeois; Irène Lahaie et Charles Molgat (ex aequo).

Grade III: Maurice Bissonnette, Henry Tucker, Gérard Lagassé.

Grade II: André Molgat, Rose Lagassé, Philomène Gadel.

• • •

Dictées données par les commissaires le 23 janvier:

Grade XI: Gertie Tucker, Dora Tucker.

Grade X: Rhoda Saurette, Béatrice Proulx.

Grade IX: Adrienne Robic, Antonio Vermette.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Georgette Arcand.

Grade VII: Rose Lahaie, Laurence Bissonnette.

Grade VI: Jean Molgat, Victor Lagassé.

Grade V: Léonie Brunel, Elizabeth Inglebeen.

Grade IV: Simone Delveaux; Cécile Valcourt et Irène Lahaie (ex aequo).

Grade III: Léontine Montsion, Albertine Delorme.

Grade II: Rose Lagassé, Georges Leclerc.

Partie de cartes

Le 25 janvier, nous avons eu dans la salle de l'école une partie de cartes, donnée par la commission scolaire. Cette partie de cartes fut dirigée par notre bon curé, M. l'abbé Théoret, et organisée par nos dévoués commissaires.

Vers 8 h., la salle étant remplie, on commença à jouer aux cartes. Ensuite suivit le "Bingo", amusement toujours si populaire, puis vint le tirage des prix d'entrée, rafle, etc., etc. Pour terminer, ont eut quelques tours de "roue de fortune". On servit ensuite un goûter succulent, puis suivit le programme toujours bien reçu, chants, musique par des personnes de talent de notre paroisse. M. Meunier égaya l'auditoire par ses petites "marionnettes dansantes".

La soirée fut terminée par un petit discours commencé par M. le curé et terminé par M. R. Gallocher, président de la commission scolaire.

Les recettes nettes de cette partie de cartes furent de $105.25, somme assez élevée si l'on considère les mauvais jours que nous traversons.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée et un merci bien sincère à nos dévoués commissaires qui ont bien voulu se déranger, se dévouer ainsi pour les élèves de l'école, afin de leur procurer des fonds pour acheter des jeux, prix, etc., etc. S'il est vrai que "le plaisir des bons coeurs c'est la reconnaissance", nous pouvons les assurer que ce plaisir est celui de chacun de nous.

OTTERBURNE

Le jeudi 22 janvier avait lieu la première partie de cartes d'une série de parties organisée pour l'hiver. Cette soirée fut un vrai succès. Les prix furent offerts par M. Michel Desrosiers et la "St. Pierre Trading", d'Otterburne. Le premier prix des hommes fut gagné par M. Jean Saive, le prix des dames par Mme J.-H. Desrosiers et le prix d'assistance par Mme M. Desrosiers.

Le jeudi 29 janvier avait lieu la deuxième partie. La salle était comble. Vu l'encouragement si grand et la générosité d'amis qui donnèrent de nombreux et jolis prix, deux premiers prix furent donnés pour cette soirée. Ont donné les prix de la veillée: l'hon. et Mme Préfontaine, Mme Le Tessier, M. C. Gélinas, M. et Mme Jos. Carrière de Saint-Pierre; Mme F. Savoie et Mme D. Monchamp, de Saint-Boniface.

Les heureux gagnants furent: 1er prix des hommes, M. Léo Carrière; 2ème prix des hommes, M. Wm May, après avoir détaillé avec M. J. Saltel et E. Villebrun, qui avaient le même nombre de points. 1er prix des dames, gagné par Mme Le Antoine; 2me prix, Mlle M. Vermette, tous d'Otterburne. Le prix de présence, offert par M. et Mme Jos. Carrière, fut gagné par Mlle Annette Sabourin, de Saint-Pierre. Tout le monde se retira très satisfait et se promettant bien de revenir jeudi prochain.

Ces deux parties rapportèrent une jolie somme d'argent.

Une horloge donnée par M. M. Lacasse fut raflée et gagnée par M. Léon Brisson.

Merci sincère à tous.

Des prix pour parties de cartes ou pour rafles seront reçus avec reconnaissance par MM. Hilaire Robidoux, Emile Roy ou J.-H. Desrosiers, syndics.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86¼
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.03	13.9
Franc suisse	19.45	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.93	26.8
Cour. norvégienne	26.90	26.8
Couronne danoise	26.91	26.8
Mark allemand	23.92	23.8
Cour. hollandais	40.42	40.2

LE MARCHE

3 FEVRIER 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$6.25
Moyens	$4.75—$5.00
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1.050 livres	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.25—$6.00
Moyennes	$4.50—$5.00
Ordinaires	$4.00—$4.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$7.00—$7.50
Moyens	$5.50—$6.50
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$4.25
Moyennes	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Pour conserve	$1.75—$2.25
Taureaux—	
Bons	$3.75—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches latières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$10.00—$12.00
Ordinaires et moyens	$4.00—$9.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.50
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$7.00
Légers et maigres	$8.75—$9.50
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$7.00
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$8.00
Bons, pesants	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$5.00—$6.00
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50—$4.00
Bons, poids moyen	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crêmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .30
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .20
Premiers	$ .18
Seconds	$ .15
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.85
2 sacs de 49 livres	$2.90
4 sacs de 24 livres	$2.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$16.00
Gru. La tonne	$17.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 2 février 1931

GRAINS	Mardi 27 janv.	Merc. 28 janv.	Jeudi 29 janv.	Vend. 30 janv.	Samedi 31 janv.	Lundi 2 fév.
Blé No 1 Nord	.53⅞	.53⅜	.55⅛	.54⅞	.54⅛	.55
2 Nord	.51½	.51	.52¾	.52⅛	.52¼	.52¾
3 Nord	.47½	.47¼	.49	.48¾	.48¾	.49¾
Avoine 2 CW	.25⅜	.25⅛	.24¾	.24⅜	.24⅝	.24⅞
3 CW	.22⅝	.22⅛	.21¾	.21⅜	.21⅝	.21⅞
Orge 3 CW	.20	.19½	.20½	.20¾	.20¼	.20½
4 CW	.17½	.16⅞	.17⅞	.17¾	.17¼	.17½
Lin 1 NW	.91¼	.90¾	.90¾	.91⅛	.91¼	.91⅞
2 CW	.87	.86½	.86¾	.87⅛	.87¼	.87⅞
Seigle 2 CW	.25¼	.24⅝	.25⅞	.24⅞	.24⅛	.24⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.54½	.54	.55¾	.55⅛	.56	.55½
Avoine 2 CW	.25⅝	.25⅛	.25¾	.25⅜	.25⅛	.25½
Orge 3 CW	.20½	.19⅞	.20⅞	.20¾	.20¼	.20½
Lin 1 NW	.91½	.91	.91	.91⅜	.91¼	.91¾
Seigle 2 CW	.25¾	.25⅛	.25⅞	.25¼	.24¼	.24⅝
Options						
Blé Mai	.57½	.57	.58¾	.58½	.58	.58½
Juillet	.58⅜	.58¼	.60	.59½	.59	.59½
Octobre	.59¾	.59⅜	.61½	.61¼	.61	.61½
Avoine Mai	.27⅝	.27⅛	.27⅜	.27⅜	.27⅛	.27¼
Juillet	.27¾	.27	.27¾	.27½	.27¼	.27⅝
Octobre	.28⅛	.27¾	.28⅜	.28	.27¾	.28
Orge Mai	.23½	.22⅞	.23⅞	.23⅜	.23¼	.23½
Juillet	.24⅞	.24⅜	.25⅛	.25¼	.24⅜	.24⅞
Octobre	.27⅝	.27	.27¾	.27⅛	.27⅛	.27⅜
Lin Mai	.96	.95½	.95	.95⅜	.95¼	.95¾
Juillet	.97½	.97	.97	.97¼	.96¾	.97½
Seigle Mai	.28¾	.28⅛	.28⅞	.28¼	.27⅛	.27¾
Juillet	.30¼	.29½	.30⅜	.29¾	.28⅞	.29¾
Octobre	.33½	.32	.32⅞	.32⅜	.31⅛	.32

SAINT-BONIFACE

Décès de Mme C. Pelland

Mme Cécilia Pelland, âgée de 70 ans, épouse de Louis Pelland, 395, rue Desautels, est décédée le lundi 26 janvier, à sa résidence. Née à Berthier, Québec, en 1860, elle est venue au Manitoba en 1887. Après avoir demeuré quelques années à Sainte-Anne-des-Chênes et à Saint-Norbert, la famille s'établit à Saint-Boniface.

Lui survivent, outre son époux, quatre garçons, quatre filles, ainsi que 28 petits-enfants et quatre arrière petits enfants.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Boniface le mercredi 28, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Soirée de la Commission Scolaire

La soirée mensuelle organisée par la Commission Scolaire aura lieu le dimanche 8 février, à 8 h. du soir, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher. Nous en donnons le programme:

Comédies, en français et en anglais, par les pensionnaires de l'Académie Saint-Joseph.

Chansons: M. Lucien Daoust, Mlle A. Savoie, M. F. Jodoin, M. V. Bénard, M. J.-L. Trudeau.

Choeurs: La Chorale mixte de Saint-Boniface.

Comédie: MM. P. Dupas et Guyot.

L'Amicale des Anciennes Elèves de l'Académie Saint-Joseph

Grâce au dévouement et à la générosité d'un grand nombre, la partie de cartes donnée en faveur du sanatorium catholique par l'Amicale, le 29 janvier, a été un franc succès; cette soirée a rapporté la jolie somme de $115.

Un merci spécial au Cercle Sainte-Elisabeth, à la Société Saint-Jean-Baptiste, pour le prêt de tables, cartes, etc. Un mot de reconnaissance non moins sincère s'adresse aux généreux donateurs de prix et de succulents gâteaux: la supérieure de l'Hôpital Saint-Boniface, la supérieure de l'Hospice Taché, Soeur Marie de l'Assomption, directrice de l'Amicale, la maison Pélissier, la Modern Dairy, Mme L.-P. Roy, Mme John-C. Davis, Mme J.-F. Prud'homme, Mme E. Houde, Mlle Flore Poitras, Mme Ferland, Mme Taburet, Mme Sumner, Milles Blanchette, M. Constant et M.-T. Brunet.

Les heureux gagnants furent, au whist: 1er prix pour dames, Mlle M. Pichette; 2ème prix, Mme S. Paul; pour messieurs: 1er prix, D. Monchamp, 2ème prix, R. Desmarais. Au bridge: 1er prix, Mme L.-J. Lavoie; 2ème prix, Mme A. Lafrance; messieurs: 1er prix, M. Jos. Royal; 2ème prix, M. J.-Willie Roy.

Que toutes les personnes qui ont aidé à la réussite de cette partie de cartes veuillent bien trouver ici l'expression de la plus cordiale reconnaissance de l'Amicale.

Le $5 en or, don de la supérieure de l'hôpital, a été gagné par Mlle C. Girouard, édifice Provencher.

Remous tragiques et mariages mixtes

Les membres de l'Amicale ont sans doute vu dans les journaux de l'Est qu'il a été décidé, à une réunion de l'A. F. A. C. C., tenue à Montréal, d'adresser à titre gracieux aux amicales affiliées du district l'encyclique "Casti Connubii", sur le mariage, pour que la lecture en soit faite à leurs réunions d'étude ou de couture. Plus fortunée, l'Amicale de l'Institut Collégial Saint-Joseph est heureuse d'annoncer à ses membres qu'une conférence intitulée "Remous tragiques et mariages mixtes", leur sera donnée par le R. P. Schelpe, S.J., professeur de philosophie au Collège Saint-Boniface, le mercredi 11 février, à l'Institut Collégial Saint-Joseph. Le sujet ne manque ni d'intérêt ni d'actualité. Sont cordialement invitées, les membres de l'Amicale et leurs amies, dames et jeunes filles.

LA SECRETAIRE

Décédée



Mme CECILIA PELLAND, décédée le 26 janvier

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Notre dernière chronique laissait supposer qu'une deuxième série de parties de cartes s'élaborait. On s'attend donc à ce que ça se fasse bientôt, et rondement, car le temps passe qui nous ramène au printemps et à son soleil bienfaisant. Qu'il soit alors bien compris que la première partie de la deuxième série sera donnée le jeudi 12 février, dans la salle accoutumée de l'école Provencher, et que les suivantes auront lieu à quinze jours d'intervalle. Laissez-nous croire, chers et bienveillants lecteurs, que nous n'abusons pas trop de votre inlassable générosité et venez nombreux jusqu'à la fin manifester votre intérêt pour notre oeuvre et ses pauvres!

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

Ligue paroissiale "Midget"

Victoire du Juniorat contre Collège

Après une lutte acharnée et soutenue, le Juniorat sortait vainqueur de la partie de jeudi dernier contre le Collège. Le jeu de défense fut particulièrement intéressant de part et d'autre. Le Collège joua avec plus d'ensemble. Dussault, du Juniorat, fit honneur à son aile et Joyal fut bien soutenu en général dans de belles "montées". Les deux gardiens de buts, Tremblay pour le Collège, Hepel pour le Juniorat, étaient à leur poste.

Résultat: 1 à 0 pour le Junirat.

Arbitre: M. l'abbé E. Lévêque.

Cathédrale contre Collège: 2 à 2

La glace du Collège n'était pas en très bonne condition. La partie fut quand même bien vivante.

Le premier point fut fait vers la fin de la première période par F. Bélanger, de Cathédrale, après une magnifique "montée". Malgré une décision qui semblait ferme, le Collège ne réussit pas à égaliser les chances et le résultat était encore 1 à 0 à la fin de la seconde période.

La troisième période trouva les centres de Cathédrale un peu en défaut. Quelques ailes aussi oublièrent pendant un temps le système défensif et Gauthier, Beaudin, Paul en profitèrent pour "bombarder" le gardien de but de Cathédrale. Pélissier, heureusement, était aux aguets; il protégea admirablement son filet. Toutefois, après un autre point de Cathédrale qui semblait fixer définitivement le sort des deux équipes, deux fois la rondelle du Collège trouva une ouverture dans le filet adverse, la seconde fois après un jeu rapide et habile de Beaudin. Aux noms déjà mentionnés nous devons ajouter ceux de Savoie et de Blais, qui jouèrent une belle partie pour Cathédrale. Gauthier, du Collège, fit aussi quelques belles et dangereuses "montées".

Points pour Cathédrale: F. Bélanger, 1ère période; L. Savoie, 3ème période.

Points pour Collège: Beaudin, 3ème période; Vien, 3ème période.

Arbitre: Albert Lévêque.

Résultats à date

	J.	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	5	1	4	0	2
Cathédrale	6	3	1	2	8
Collège	7	2	2	3	8

Nouvelles

Les "Midgets" du Collège sont allés en groupe à la partie "senior" de jeudi dernier. Quelques "midgets" de Cathédrale y étaient aussi, qui sont revenus plus fiers que jamais de leur entraîneur Albert.

Guyot n'a pas joué, dimanche, contre le Collège; il compte bien se reprendre à la prochaine partie.

Le "midget" de Cathédrale a fait, il y a quelque temps, une longue randonnée en mocassins. Très longue, dit Georges, qui vota pour le tramway au retour. Tous en garderont — le "conducteur" aussi, — un profond souvenir!

A l'occasion de sa partie de cartes intime chez Albert Lemay, le "midget" Cathédrale a offert un drapeau souvenir aux emblèmes du club à son dévoué entraîneur Albert. Il a aussi donné un cadeau-souvenir à son gérant et à l'arbitre de la ligue.

Nous n'avons pas eu à temps les résultats de la partie d'hier: Collège vs Juniorat. Nous les publierons la semaine prochaine.

Prochaine partie: Juniorat vs Cathédrale, 1 h. 30, le dimanche 8 février.

Tableau d'honneur au Jardin de l'Enfance Langevin

Mois de janvier

5ème année: (b) Thomas Adams, Joseph McCarroll, John Ostrander.

4ème année: (a) William Corbett, William Doyle, Joseph Johns, Bernard Ranson, Arthur Marcotte; (b) Armand Picard, Jean Pelletier, Claude Sumner, Edmond Lafrance, Gérard Labossière, Hugo Caccamo, Thomas Lahoud.

3ème année: (a) Alfred Landry, Gérard Cormier, Maurice Bernier; (b) Maurice Sabourin, Robert Papineau, Henri Bélanger, Maurice Gydé, Alphonse Gaudette, Marcel Laurendeau, Léo Lavallée, Raymond Bruyère, Joseph Keenan, Louis Guicheret.

2ème année: (a) Maurice Prendergast, Ch.-Aug. Lanthier Bruno Cormier, Albert Decruyenaere, Joseph André, Louis Poirier; (b) Edouard Suarez, Lucien Levasseur, André Arnal, Omer Cormier, Adélard Langevin, Raymond Jeanson, Georges Pelletier, Jérôme Laberge, Roland Leduc.

1ère année: (a) Bernard Gagnon, Jacques Senez, Pierre Raymond, Jean-Paul Trudeau, Elisée Voyer, Bernard Laberge, Marcel Dugas; (b) Roch Dugas, Laurent Desjardins, Henri Gray, André Trudel, Albert Rodrigue, Georges et Albert Decruyenaere, Arthur Gray, Victor Bennington, Raymond Fortin, Robert Goyette.

Préparatoire: (a) Paul Doucet, Alfred Picard, Roland Vauriot, Jean Senez; (b) Laurent Lavery, Léonce Trudeau, Fernand Lanthier, Victor Pelletier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Grande partie de théâtre pour les membres et leurs amis, le mercredi 11 février, au théâtre Dominion. Les billets, aux prix de 35, 40 et 50 sous, s'enlèvent rapidement. Pour tout renseignement à ce sujet, s'adresser à W.-P. Lévêque, 461, rue de la Morénie, Saint-Boniface. Tél. 203 808.

* * *

Dans la ligue de quilles, Grondines améliore sa moyenne individuelle avec chaque partie, et remporta tous les honneurs dans les dernières joutes. Les clubs se suivent de près, et la lutte pour le championat de la deuxième série promet d'être intéressante. Suit le résultat des dernières parties:

Club Gatien — Laurendeau, 427; Trudel, 365; Grondines, 544; Baudry, 142; Gatien, 231; handicap, 253. Totaux: 628, 719, 615—1962.

Club Laroque — Parent, 500; Mercier, 400; Pelletier, 483; Laroque, 438; handicap, 285. Totaux: 686, 693, 727—2106.

Le Club Laroque gagne deux.

Club Roy — Carrière, 462; Dostert, 417; John Doe, 374; Roy, 498; handicap, 162. Totaux: 663, 551, 699—1913.

Club Côté — Blanchard, 509; Rodrigue, 209; Germain, 373; Poulin, 193; Côté, 204; handicap, 308. Totaux: 587, 601, 668—1856.

Le Club gagne deux.

* * *

Club Millette — Vermette, 351; Picard, 382; Bergevin, 241; Marquis, 122; Millette, 444; handicap, 385. Totaux: 620, 667, 638—1925.

Club Desjardins — Blain, 433; Lévêque, 311; Collin, 388; Desjardins, 433; handicap, 378. Totaux: 628, 601, 714—1943.

Le Club Desjardins gagne deux.

Résumé

Haute partie individuelle: Grondines, 200.

Hautes trois parties individuelles: Grondines, 544.

Position des clubs

	G.	P.
Millette	9	3
Laroque	8	4
Côté	7	5
Gatien	5	7
Roy	4	8
Desjardins	3	9

Moyenne individuelle—Les Gros Huit

Grondines	184
Desjardins	158
Carrière	156
Millette	155
Roy	154
Blanchard	152
Pelletier	152
Leduc	148

Mariage

Le 28 janvier — David-Antonia Boiteau, fils de Napoléon Boiteau et de Rose-Anna Parent, de Letellier, Man., et Marie-Rose-Aldéa Chagnon, fille de Louis Chagnon et d'Albertine Lessard, de Saint-Georges, Man.

Baptême

Le 1er février — Joseph-Paul-Denis-Séraphin, né le 31 janvier, enfant de Josaphat Ritchot et d'Arzélia Fontaine. Parrain, Albert-Séraphin Leblanc; marraine, Emerence Lussier.

Sépultures

Le 28 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroise, le corps de Cécilia Champagne, épouse de Louis Pelland, décédée le 26 janvier, à l'âge de 70 ans.

Le 30 janvier — Le corps de Gilbert Bouchard, enfant de Joseph Bouchard et de Marie-Rose Lafontaine, décédé le 28 janvier, âgé de 5 mois.

PETITES NOTES

La Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques offre au frère Alphéri Pelland et à la famille ses plus sincères condoléances dans le grand deuil qui vient de les frapper par la mort de Mme Louis Pelland, mère du frère A. Pelland.

* * *

La famille Pelland remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie dans son deuil récent.

LA VIE AU COLLÈGE

Mardi dernier, activité presque fiévreuse en rhétorique: les élections du Conventum! Ont été élus: Armand Joyal, prés.; Gérard de Ruyck, vice-prés.; Léon Savoie, sec.; Edouard Auger, trés.; Eugène Larivière et Adrien Jacques, conseillers. Les discours de remerciements terminés, les officiers se sont mis aussitôt à l'oeuvre. De graves problèmes ont été discutés... entre autres, celui du choix d'un photographe! Pensez donc...

Le sport

Le Grand Conseil des Jeux vient de prendre une belle initiative: les classes ont chacune une équipe de hockey. Les joueurs ne manquent pas de support!

Dimanche, les grands recevaient une équipe du Sacré-Coeur. Les collégiens, vu l'absence de deux joueurs, avaient invité le R. P. Brunet et M. Roland Couture pour les seconder. Leur choix a été des plus heureux. Résultat 2-1.

Nos "Midgets" ont rencontré ensuite ceux de la Cathédrale. Les collégiens ont donné un splendide exemple de tenacité. Jouant jusqu'à la troisième période avec le désavantage d'un point, victimes de la guigne au début de la troisième, les protégés de François Brunet, réalisant avec une docilité intelligente les ordres de leur gérant, comptaient deux points. Dans l'assistance, c'était presque du délire. On se serait cru à l'Amphithéâtre. C'est à se demander ce qui serait advenu si la cloche de l'arbitre n'avait pas paralysé soudain de si beaux élans.

Grands voeux

Lundi matin, dans la chapelle du Collège, les RR. PP. G. Hacault et Paul Gauthier prononçaient leurs derniers voeux. La messe a été dite par le Rév. Père recteur et servie par les PP. Dufresne et Bellemare. Cérémonie d'une extrême simplicité, mais qui conserve un cachet d'émotion qu'on ne saurait définir.

Après la messe, grand congé reçu avec le même enthousiasme que le banquet du midi...

Quelques présages

Si vous croyez aux présages, vous avez tort. Il ne faut pas être superstitieux. Vous pensez bien que pour la réussite de vos projets, cela n'a aucune importance que vous ayez renversé le sel sur la table ou brisé le miroir de votre maman.

Ainsi, vous n'êtes pas superstitieux? Parfait.

Alors voici quelques présages amusants et sans doute, pour la plupart inconnus.

Feuilleton de la "Liberté" No 13

ANITA

M. DELLY

(Suite)

— Réfléchissez encore, ma pauvre Frédérique, dit doucement Anita. Songez aux difficultés sans nombre, aux douleurs que vous vous préparez.

— J'ai tout pesé et calculé, ma décision est prise, dit-elle froidement. Bonsoir, Anita.

Elle lui tendit la main. Anita la serra silencieusement et se dirigea vers la porte. Sur le seuil, elle se retourna. Frédérique était demeurée debout près de la fenêtre. Sous la clarté de la lampe, elle semblait, dans son long peignoir blanc, une statue admirablement modelée, telle que les plus belles sorties des mains des maîtres d'autrefois. Mais celle-là avait une âme, elle se révoltait et elle souffrait...

— Ne voulez-vous pas me dire que vous réfléchirez un peu, chère Frédérique? murmura Anita d'un ton suppliant.

Mais elle ne reçut pas de réponse. Sombre et empreint de résolution farouche, le visage de Frédérique demeura tourné vers la nuit lugubre, vers les ténèbres intenses recélant l'orage, et où, sans doute, elle trouvait une image de son coeur.

XVIII

L'orage prévu avait éclaté sur M... deux heures, des roulements infernaux avaient fait tressaillir la vieille maison, des trombes d'eau s'étaient abattues sur le jardin illuminé, à certains instants, par la lueur fulgurante des éclairs. Au matin, le calme avait repris possession de l'atmosphère. Quelques pans de ciel bleu se montraient entre les nuages filant avec rapidité, et derrière un voile de nuées légères émergeait majestueusement le soleil. L'air humide, parfumé d'émanations fraîches, agitait doucement les feuilles jaunies des tilleuls, les oiseaux babillaient, heureux sans doute d'avoir échappé aux sombres horreurs de cette nuit.

Anita, accoudée à sa fenêtre, contemplait avec une sorte d'apaisement cette aube voilée. L'orage avait fortement remué ses nerfs déjà surexcités par tant d'émotions, et elle n'avait pu trouver un instant de repos. Elle offrait donc avec délices son front brûlant au souffle frais qui le caressait doucement. En présence de cette nature pacifiée, le calme renaissait dans son âme agitée en même temps que montait à ses lèvres une fervente prière.

Mais on frappa tout à coup à sa porte, et Félicité entra, les yeux rougis et la mine profondément attristée.

— Anita, voulez-vous venir près de Bettina? Elle est plus mal. La nuit a été très mauvaise et elle n'a cessé de vous demander. Ma mère elle-même comprend maintenant que... que cela peut avoir une issue fatale, acheva-t-elle dans un sanglot.

Quelques instants plus tard, Anita entrait dans cette chambre où la veille sa présence avait été déclarée inutile. Elle prit place entre Mme Handen et Wilhelm, près de la jeune malade, excessivement pâle et pourtant plus jolie que jamais, peut-être parce que la souffrance et les réflexions suprêmes mettaient quelque expression dans ses yeux placides et doux. Ceux-ci s'étaient empreints d'une joie ardente en voyant entrer Anita, et une petite main fiévreuse avait attiré la jeune fille tout contre le lit.

— Restez, Anita... restez avec moi!

Et la matinée s'écoula, les heures passèrent, les craintes de tous se transformèrent en certitude. Avant le soir peut-être Bettina aurait quitté la terre.

Ary n'abandonnait pas un instant cette pièce où se concentraient aujourd'hui toutes les préoccupations de la maison. Assis près de sa mère, il demeurait absorbé dans une rêverie douloureuse interrompue parfois pour jeter un coup d'oeil navré sur le blême petit visage enfoncé dans les oreillers. Mme Handen et Wilhelm ne le quittaient pas du regard, ce visage, et, sur la physionomie inaltérablement froide de la mère, comme sur celle de l'époux si aimant, on pouvait lire le même désespoir.

Là-bas, dans l'ouverture de la porte, apparaissaient sans cesse des figures désolées. Félicité ou Léopold venaient quelques instants près de leur soeur; donna Ottavia, Charlotte, les autres domestiques s'enquéraient des nouvelles et jetaient un regard de regret vers la jolie petite créature qui s'en allait lentement.

Et, subitement, une claire apparition surgit sur le seuil; puis, voyant que nul ne l'avait aperçue, la petite personne vêtue de blanc s'avança jusqu'au lit. Ary ne put retenir un froncement de sourcils en la voyant se dresser près de lui.

— Epargnez-vous ces émotions, signorina. Vous n'aimez pas les malades, dit-il avec une froideur ironique.

Un éclair de rage jaillit des yeux noirs de l'Italienne. Sans répondre, elle se pencha vers Bettina.

— Chère Bettina, je suis si désolée de vous voir ainsi! Mais vous allez guérir vite pour assister à tant de jolies fêtes qui se préparent. J'ai justement une idée charmante...

Sans ouvrir les yeux, Bettina s'agita et serra plus fortement la main d'Anita qu'elle avait gardée entre les siennes. La physionomie d'Ary avait pris une expression de dédain railleur s'adressant évidemment à l'incurable frivolité de donna Clelia. Il se rapprocha et posa doucement sa main sur le front de sa soeur. Les paupières de Bettina se soulevèrent un instant, les doigts frêles de la jeune femme saisirent ceux d'Ary.

— Pas de fêtes... le repos... Wilhelm, je ne veux plus aller au bal. Ary a raison...

Tout en parlant, elle réunissait inconsciemment la main d'Ary et celle d'Anita. Ils échangèrent un regard triste et doux que surprit donna Clelia.

— Cette chère Bettina pénètre les désirs des coeurs. Voyez, elle semble sceller une union, dit la voix un peu sifflante de l'Italienne.

Ary se détourna brusquement et enveloppa l'insidieuse petite créature d'un regard irrité sous lequel elle pâlit un peu.

Mme Handen avait eu un léger tressaillement. Elle leva vers Clelia un regard interrogateur.

— Que voulez-vous dire, signorina?

— Oh! chère Madame, j'ai commis là une impardonnable indiscrétion! dit-elle en baissant les yeux d'un air contrit. Mais je pensais que tout était convenu, arrangé... que vous étiez d'accord...

— D'accord?... pour quoi? dit Mme Handen avec impatience. Parlez donc, donna Clelia!

— Mais, Madame, ce n'est pas à moi à vous apprendre...

— En effet, je vous prierai de vous en dispenser, donna Clelia. Mais cette conversation fatigue Bettina; je me vois obligé de vous demander de vous retirer, dit Ary avec une froide politesse.

Clelia se mordit violemment les lèvres et, tournant le dos, s'éloigna en redressant sa petite tête brune.

Ary ne reprit pas sa place près de sa mère, il demeura debout à côté d'Anita dont le joli visage était tout pâle d'émotion.

— Vous avez sans doute compris ce dont il s'agissait, ma mère? dit-il avec calme. Je voulais éviter de vous en entretenir en ces instants douloureux, mais puisque l'indiscrétion d'une écervelée malveillante m'y oblige, je dois vous faire connaître que mon rêve depuis plus d'une année est d'unir ma vie à celle d'Anita.

— Tu pourras attendre longtemps mon consentement! dit-elle d'un ton bref, en se levant brusquement. Ah! que n'ai-je écouté autrefois le conseiller alors qu'il me prédisait les ennuis que m'occasionnerait cette enfant, cette misérable petite créature qui a pris peu à peu le coeur de mon neveu, de mes enfants! Et maintenant, c'est toi, Ary, toi qui comprenais si bien ce que nous devions à notre vieux et honorable nom!

— Il n'y a rien que d'absolument raisonnable dans mon désir de m'unir à Anita, une Handen comme nous, dit froidement le jeune homme, que les paroles blessantes visant sa fiancée avaient fait pâlir. Néanmoins, ce mariage ne s'accomplira pas sans votre consentement... Mais vous ne refuserez pas de faire le bonheur de votre fils, ma mère? murmura-t-il en se penchant vers elle.

— Je l'ai dit... jamais! répondit-elle en détournant son visage rigide.

La colère et la douleur se mêlaient dans le regard d'Ary, tandis que, maîtrisant son indignation, il allait s'asseoir à quelque distance. Dans les yeux d'Anita était descendue une profonde tristesse. Bien qu'elle n'eût jamais compté sur un consentement spontané, elle ressentait un brisement devant la tenace aversion de cette femme.

Le silence s'était fait de nouveau, plus lourd, comme rempli de menaces. Pendant la scène précédente, Wilhelm n'avait pas bougé; le malheureux ne quittait pas du regard le visage émacié que traversaient de légères contractions.

Vers 2 heures, cette paix lugubre et solennelle fut troublée par l'entrée de Félicité dont la physionomie attestait une vive inquiétude. Elle vint parler bas à son frère qui se leva précipitamment et sortit avec elle.

Un quart d'heure plus tard, la porte s'entr'ouvrit de nouveau et un signe discret de Félicité avertit sa cousine qu'elle avait à lui parler. Maintenant, Anita pouvait sans inconvénient s'éloigner de Bettina, car la jeune femme n'avait plus sa connaissance. Elle suivit Félicité qui l'entraîna vers l'appartement de Frédérique.

L'aînée des Handen avait transformé en cabinet de travail une petite pièce voisine de sa chambre. Une bibliothèque, des tables couvertes de livres étaient les seuls meubles de cette retraite sévère. Ary se trouvait dans cette pièce et Anita eut une exclamation en voyant l'altération de ses traits.

— Tenez, lisez, Anita... J'ai trouvé ceci sur son bureau, dit-il en tendant à sa fiancée un papier couvert de la grande et ferme écriture de Frédérique.

C'était la réalisation du projet germé la veille dans cet esprit révolté. Frédérique apprenait à sa mère et à son frère que, ne voulant pas obéir à leurs volontés, elle quittait leur demeure pour se réfugier chez une amie, — une personne qui saurait la comprendre et lui offrirait avec joie l'abri de son toit jusqu'au jour où elle en sortirait unie à Joël Ludnach. Il était facile de deviner, dans ces lignes froides et correctes, l'indomptable résolution qui les avait dictées en consommant ainsi une rupture qui pouvait être irrévocable.

— Pauvre malheureuse Frédérique! murmura Anita, dont les yeux se remplissaient de larmes. Qu'allez-vous faire, Ary?... Elle ne cédera jamais.

— Hélas! je le crains!... Vu son âge, nous pourrions empêcher ce mariage, mais qui peut prévoir à quelles extrémités se porterait cette singulière nature! Peut-être faudra-t-il, malgré tout, donner notre consentement pour éviter de faire du bruit autour de notre nom, mais ce sera la rupture complète avec cette pauvre soeur, car ma mère ne pardonnera jamais. Et avant d'arriver à cette extrémité, j'aurais voulu tout tenter, essayer de la persuader. Malheureusement, je ne puis quitter M... en ce moment où ma pauvre Bettina n'a plus que quelques heures à vivre; ce serait attirer l'attention publique sur ce départ que je voudrais laisser ignorer de tous dans le cas où elle accepterait de revenir.

— Si je pouvais vous remplacer, Ary?

— Oh! très certainement, ma chère Anita. Voyez-vous, j'ai quelque raison de penser qu'elle se rend à Naples, chez une parente assez éloignée, Allemande comme nous, excellente personne, mais passablement exaltée et romanesque. Cette cousine a toujours eu pour ma soeur aînée une affection particulière, et certainement elle l'accueillera avec joie. Il s'agirait de vous rendre chez Mme Steberg, de voir Frédérique et de tout tenter pour la ramener à la notion du devoir.

— Je ferai mon possible, Ary. A quelle heure aurai-je un train?

— Dans une heure. Mais pourrez-vous être prête?

— Oh! certainement! Félicité m'aidera un peu, n'est-ce pas?

— Je crois bien! Et merci, chère Anita, d'accepter cette pénible mission! dit la jeune fille en pressant les mains de sa cousine.

Peu de temps après, Anita, en costume de voyage, descendait en compagnie de Félicité. La porte de la salle d'études était ouverte, et les jeunes filles eurent un soudain mouvement de recul en apercevant, au fond de la pièce, le conseiller Handen et donna Clelia causant avec animation, tandis que donna Ottavia entretenait Maurice, un peu délaissé en ces jours d'inquiétude.

Mais il était trop tard, Anita avait été vue, et par ceux-là mêmes qui étaient le plus à craindre en cette circonstance. Le rire désagréable de l'Italienne vint frapper son oreille.

— Vous allez faire un petit voyage d'agrément, Mademoiselle Anita? s'écria ironiquement Clelia. Car je ne suppose pas qu'il s'agisse d'un exil?

— Ni l'un ni l'autre, répliqua froidement Anita. Si cela peut satisfaire votre curiosité, je vous dirai que je pars en mission.

— En mission!... Vraiment, quelle importante personne! s'écria la voix narquoise du conseiller. Et peut-on savoir?...

— Rien du tout, mon oncle, interrompit impatiemment Félicité. Ne vous inquiétez pas de cela.

— Ah! tu en juges ainsi!... Mais moi, je sais que je possède le droit de m'occuper de cette jeune personne beaucoup trop émancipée... Et tout d'abord, ajouta-t-il avec une ironie acerbe en se tournant vers Anita, je vous défends de songer désormais à l'idée folle qui a traversé le cerveau de ce pauvre Ary. Jamais je n'autoriserai cela...

— Heureusement, nous nous passerons fort bien de votre consentement, dit Anita d'un ton railleur. Et il est vraiment étrange qu'ayant jusqu'ici dénié tous droits de tutelle ou de parenté vis-à-vis de moi, vous vous en targuiez en cet instant. Je sais d'où vient l'indiscrétion qui vous a mis au courant de nos projets, mais elle ne peut nous nuire. Rien ne nous fera changer, Ary et moi.

— Oh! oh! en êtes-vous absolument sûre, petite présomptueuse? Qui vous dit qu'Ary ne comprendra pas bientôt sa démence et ne se souciera plus alors d'unir sa destinée à une fille d'aventuriers sans fortune, dépourvue de ces dons brillants nécessaires à une femme d'artiste? fit-il avec un rire mauvais.

Les mains d'Anita se pressèrent sur la poignée de son sac de voyage. Quelque chose passait en elle — angoisse, doute rapide comme l'éclair. — Mais elle releva aussitôt la tête, et ceux qui étaient là purent lire dans ses grands yeux bleus l'inaltérable confiance qui remplissait son âme.

— Je n'ai pas à répondre à de telles insinuations, dit-elle d'un ton ferme, quelque peu méprisant. Tout ce que vous pourrez me dire, Monsieur le conseiller, ne m'enlève pas un atome de ma croyance pleine et entière à la parole de mon fiancé.

— Merci, chère Anita, dit la voix d'Ary.

Il apparaissait près de Félicité et enveloppa d'un regard indigné son grand'oncle et donna Clelia.

— Fou, triple fou! cria le conseiller, exaspéré. Toi qui pouvais prétendre aux plus riches alliances, tu épouses cette créature sans le sou!... Et tu dis la connaître!... Sais-tu ce qui se cache sous ses airs doucereux et dévots?... Un orgueil insensé, une ambition effrénée qui lui a fait mettre tout en oeuvre pour arriver à épouser le riche et célèbre artiste, l'homme universellement connu et acclamé... Et tu crois que c'est pour toi? Pauvre naïf! fit-il d'un ton de compassion moqueuse.

Une main vigoureuse saisit le poignet du conseiller, et deux yeux brûlants de colère se posèrent sur l'odieux personnage.

— Taisez-vous! dit la voix frémissante d'Ary. Je ne puis malheureusement oublier que vous êtes mon oncle, mais cela ne m'oblige pas à laisser adresser de tels propos à ma fiancée. Désormais, mon oncle, toutes relations sont rompues entre nous.

Il lâcha le poignet du conseiller absolument abasourdi, et offrit son bras à Anita, toute pâle d'émotion.

— Venez, le temps presse, dit-il en l'entraînant vers le vestibule où attendait Charlotte qui devait accompagner la jeune fille.

Il aida sa fiancée à prendre place dans la voiture et dit avec émotion, en baisant la petite main qu'il tenait entre les siennes:

— Au revoir, chère Anita. Tâchez de réussir... et revenez vite.

— Ary, je vous la ramènerai... Oh! combien j'ai hâte d'être de retour!

Dans le jour qui déclinait, sous le rayonnement adouci du soleil couchant, la voiture emporta Anita. Ary rentra, sombre et soucieux. Dans le vestibule, il croisa le conseiller qui lui jeta un regard de colère haineuse et sortit en refermant violemment la porte.

Sur le seuil de la salle d'étude apparut Clelia... non plus Clelia coquette et animée, mais une jeune personne à la mine contrite, aux mouvements alanguis. Sans lever les yeux, elle murmura:

— Me pardonnerez-vous jamais, Monsieur Handen, d'avoir deviné... et surtout maladroitement divulgué votre secret?... Hélas! quelle malheureuse idée j'ai eue là!... Je regrette tant!... Oh! ne me croyez-vous pas? dit-elle en joignant les mains avec un regard suppliant.

Un imperceptible sourire, incrédule et railleur, effleura les lèvres d'Ary.

— Je le voudrais, signorina. Malheureusement, je ne puis vous en assurer... Il y a des fautes qui peuvent se comprendre et parfois s'excuser quelque peu, mais un petit plan d'espionnage et de dénonciation habilement ourdi, accompli sans scrupules et... sans remords, par un sentiment d'envie et d'ambition... voilà qui est difficile à prendre pour une erreur et à pardonner.

La jeune repentante avait disparu. Une petite furie aux yeux étincelants de rage se dressait devant Ary.

— Ah! vous croyez cela! Eh bien! après tout, vous avez raison! fit-elle d'un ton de triomphe provocant. Oui, j'ai haï cette Anita dès le premier instant où je l'ai vue, et j'ai dès lors cherché en quoi je pourrais lui nuire. Oh! j'ai vite trouvé que le meilleur moyen était de la séparer de vous. Car jamais votre mère ne consentira, Monsieur Handen, et j'aurai la satisfaction de penser que cette belle Anita souffrira...

Devant ce visage contracté par une colère haineuse, Ary avait reculé avec un mouvement de répulsion. Mais, se dominant, il posa sur l'Italienne un regard de pitié méprisante.

— Je vous plains, donna Clelia! dit-il gravement.

Et, s'inclinant légèrement, il remonta chez lui.

Quelques instants plus tard, la voix de Clelia, à son diapason le plus aigu, résonnait dans l'escalier, et la femme de chambre italienne recevait l'ordre de commencer l'emballage des toilettes pour prendre le lendemain le train de Naples. Le voyage à travers l'Allemagne, but avoué de Clelia, se terminait ainsi brusquement à M...

XIX

Les désirs humains, étant essentiellement soumis aux circonstances et aux impressions de l'heure présente, se trouvent ainsi infiniment variables. Anita en fit l'expérience durant son rapide voyage. Elle avait ardemment souhaité de voir l'Italie, de fouler ce sol célèbre à tant de titres, et cependant, aujourd'hui, rien ne vibrait en elle. La tristesse de ce départ, les haines qui l'avaient poursuivie jusqu'au dernier instant, l'appréhension de la tâche ardue qui lui était confiée, voilà ce qui occupait son esprit en la rendant par là même incapable de trouver dans ce voyage la plus légère jouissance.

En arrivant à Naples, elle fit une courte mais fervente prière dans une chapelle située sur son passage, puis, guidée par Charlotte, elle se dirigea vers la villa de Mme Steberg.

Et, aussitôt en présence de la maîtresse de la maison, elle s'informa anxieusement si Frédérique était vraiment chez elle. Un soupir de soulagement lui échappa à la réponse affirmative de Mme Steberg. Celle-ci, une aimable et souriante personne, lui apprit que Frédérique était allée faire une courte promenade, mais qu'elle la priait de l'attendre en sa compagnie, espérant même, ajouta-t-elle gracieusement, qu'elle accepterait son hospitalité pour tout le temps qu'il lui plairait de demeurer à Naples.

Anita la suivit donc dans un coquet petit salon, elle dut accepter une collation et écouter le bavardage de la maîtresse du logis. Mais l'heure s'écoulait et Frédérique n'apparaissait pas.

— Voilà qui est curieux! fit observer Mme Steberg. Elle devait faire une très petite promenade et avait même refusé la compagnie de ma vieille femme de chambre. Néanmoins, la voyant vraiment fatiguée, j'ai tenu bon.

Elle s'interrompit. Un bruit de pas et de voix, des exclamations arrivaient jusqu'au salon.

Instinctivement, les deux femmes se levèrent et s'élancèrent vers la porte qu'Anita ouvrit d'une main fébrile. Avec un cri d'angoisse, la jeune fille s'élança vers un groupe d'hommes portant un corps inanimé, celui de Frédérique, dont la belle tête pendait inerte et livide. Derrière ce cortège marchait une femme âgée qui pleurait abondamment.

Quelques instants plus tard, Frédérique était déposée sur un lit, et Anita s'essaya aussitôt à la ranimer. Mme Steberg, qui l'aidait, s'aperçut tout à coup que la main crispée de la jeune fille tenait un lambeau de journal.

— Voyez donc! dit-elle avec stupeur. Qu'a-t-elle pu voir là-dessus?

Elle réussit à desserrer la main et s'empara de la feuille lacérée qu'elle parcourut rapidement. Une exclamation d'horreur lui échappa.

— Voici toute la cause du mal! Pauvre enfant! Lisez ceci, Mademoiselle!

En quelques lignes brèves, on rendait compte d'un terrible accident arrivé la veille à un chemin de fer allemand. Suivait le nombre approximatif des victimes, puis cette phrase: "Parmi les morts aussitôt reconnus, citons M. Joël Ludnach, le poète norvégien déjà connu et apprécié."

Le regard d'Anita, plein de douleur, ne pouvait se détacher de cette feuille néfaste. La mort terrible de cet être jeune et beau, de ce doux poète si délicatement bon, entrait pour une part dans l'insurmontable émotion qui l'étreignait, mais combien plus encore la pensée de l'effrayant désespoir de Frédérique!

— La signorina a entendu le marchand de journaux qui criait l'accident, expliqua la femme de chambre qui arrivait en se tamponnant vigoureusement les yeux. Aussitôt, elle s'est élancée, a presque arraché un journal des mains de l'homme... Elle a lu et est tombée sans un mot.

Lorsque, sous le regard anxieux de Mme Steberg et d'Anita, Frédérique reprit enfin connaissance, elle ne parut pas reconnaître les personnes qui l'entouraient, aucune parole ne sortit de ses lèvres. Durant plusieurs heures, il en fut ainsi. Vers le soir, Anita, pour la troisième fois, vint lui proposer un peu de nourriture. Frédérique tourna alors vers elle un regard empreint de farouche douleur:

— Vous tenez donc bien à me faire vivre? Et cependant, vous savez que ce serait mon malheur! Oui, le malheur, voilà tout ce qui m'attend, tout ce que je dois espérer!... Et vous voudriez que je vive! murmura-t-elle en se tordant les mains.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

MIEL PUR A VENDRE — $4.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. Tf

A VENDRE, entre Saint-Norbert et le Collège d'Agriculture: terrains fertiles, 10, 15, 20 acres ou plus, pour poulaillers, jardins; aussi beaux lots, 100x166 pieds, sur plan enregistré, Sud Collège d'Agriculture, à $1 du pied. Jos. Champagne, Saint-Norbert. 36p

A VENDRE — 160 acres de terre améliorée pour jardinage, sur route pavée et ligne de tramway, dans le village de Saint-Norbert, à proximité de l'église et des écoles. Conditions faciles. S'adresser à H.-C. Webb, suite 28, C.P.R. Building. Tél. 22 578. 37

Nous achetons des poules et des canards vivants. Nous payons les plus hauts prix du marché le jour où votre expédition est reçue. Nous n'acceptons pas de volailles inférieures. Ecrivez-nous pour des cages. Prompts paiements.

L. OHRENSTEIN
Pionnier dans le commerce des volailles
183, rue Aikens, Winnipeg Tél. 51 343
(Membre de la Winipeg Poultry Association) 36p

POURQUOI PAYER PLUS CHER? — Nash Sedan, 4 portes, modèle 1929, $615. Nash Sedan, 4 portes, modèle 1928, $475. Essex Sedan, 4 portes, modèle 1928, $425. Essex "Coach", modèle 1929, $425. Téléphonez-nous pour une démonstration ou plutôt venez nous voir à notre garage. Vous serez convaincu qu'ils sont de véritables occasions. Garage Content, 162, rue Marion. Tél. 2-2 456. Tf

ON DEMANDE des hommes et des femmes d'âge moyen, avec bonne éducation. Profits comptants et commission payée pour ventes parmi vos amis. S'adresser à 10, Edifice Somerset, de 10 h. à midi 37

A VENDRE ou à louer Boulangerie, avec four en briques. Bonne perspective dans un village possédant deux chemins de fer. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à Joseph Jetté, Meyronne, Sask. 39p

DAME âgée de 53 ans, bonne ménagère, désire place dans un presbytère ou autre institution, préférence environ Winnipeg. S'adresser à Mme H. Mathurin, Makinak, Man. 37p

A LOUER — Maison de sept chambres, No 102, rue Notre-Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J.-A. Marion, 148, rue Dumoulin. 36p

TERRE A VENDRE — 484 acres, 350 en culture, labour, 300 acres. Dépendances. Bornée par la rivière et par C.P.R. 1 mille du village. $33 l'acre. Boîte 50, La Salle, Man. 37p

AU SACRE-COEUR

Banquet de la Chorale

Le mercredi 28 janvier, répondant à l'invitation du Rév. Père curé et de la Commission Scolaire, les membres du choeur de chant se réunissaient dans la salle paroissiale pour prendre part à un banquet qui leur était offert en témoignage de leur dévouement et comme appréciation des nombreux succès obtenus. Pour l'occasion, la salle était magnifiquement décorée de fleurs naturelles et les tables chargées de choses démontrant le bon goût du Comité chargé de l'organisation. Le menu était, comme qualité et quantité, de nature à satisfaire les goûts les plus difficiles.

Après qu'on eut fait honneur à l'excellent menu, M. Hervé Sala, le maître de cérémonie pour la circonstance, invita Mme Belair, présidente de la Chorale, à adresser la parole. Mme Belair, au nom de tous les membres, remercia chaleureusement le Père curé, ainsi que la Commission Scolaire, du magnifique témoignage d'appréciation et de l'encouragement donnés non seulement en cette occasion mais en maintes autres circonstances. Elle en profita pour féliciter les membres de leur grande régularité à assister aux répétitions.

Le Rév. Père curé, invité à prendre la parole, remercia cordialement, au nom de la paroisse, la Chorale de son dévouement en toute occasion et l'encouragea à maintenir les traditions du passé. En terminant, il exprima le désir de voir le nombre des membres de la Chorale égaler le nombre des membres des premières années de la paroisse, alors qu'elle s'était acquis la réputation d'une des meilleures Chorales de la ville de Winnipeg.

M. Philibert L'Heureux, président de la Commission Scolaire et Paroissiale, complimenta à son tour les membres du choeur de chant des nombreux succès obtenus dans le passé et leur souhaita les mêmes succès pour l'avenir. M. J.-A. Hébert, comme directeur de la Chorale, assura le Père curé de son entier dévouement, et, comptant sur la fidélité de tous les membres, promit de faire tout en son pouvoir pour que la Chorale soit toujours l'honneur de la paroisse.

Le banquet terminé, la Chorale, sous la direction de M. Hébert, exécuta une grande partie de son répertoire de nos vieilles chansons françaises, Mme Dr Laflèche étant au piano.

La veillée se termina par quelques mains de bridge. Mlle Léone Bourbonnais gagna le prix des dames, tandis que M. J.-A. Rhéaume prit le prix des messieurs.

Etaient présents au banquet: le R. P. Vézina, O.M.I., curé; M. P. L'Heureux, président de la Commission scolaire; Mme Belair, présidente de la Chorale; M. J.-A. Hébert, directeur; Mme R. Thibault, organiste; Mmes G.-M. Laflèche, C. Sainte-Marie, F.-X. Dargis, M. Gatien; Mlles M. Guertin, Y. Sala, Elva Caron, Léone Bourbonnais, G. Thomas, J. Fortier; MM. J.-A. Guay, O. Bourbonnais, G. Chouinard, P.-E. Laflèche, H. Sala, Aimé L'Heureux, J.-A. Rhéaume, M. Prud'homme, Albert Guay, Louis Chevrier, D. Belair.

Parties de cartes

Dans notre salle paroissiale, dimanche dernier, le club de tennis exhibait ses couleurs d'été, non pour le seul plaisir de créer de toutes joyeuses impressions, mais pour se livrer avec plus de gaieté aux exercices du dévouement. Quel était son but? Donner une bonne veillée de cartes au profit de l'école. Combien de joueurs nos habiles membres du tennis prirent-ils dans leurs filets? Jugez-en par le nombre des prix accordés.

Au bridge: 1er prix, Mlle B. Vien; consolation, Mlle J. Fortier; autre 1er prix, M. L. Regnier; consolation, M. J.-A. Hébert.

Au whist: 1er prix, Mlle N. Morrier; 2ème, Mlle Lorr. Bourbonnais; consolation, Mlle J. Gorman; MM. R. Rochon, E. Pierre et P. Demeules eurent les prix des messieurs.

Prix d'entrée: M. L. de Cruyenère; gagnant de la rafle du $2.50, M. P. McCarthy.

Se dévouer à distribuer l'atout et les prix fut l'affaire de M. D. Belair; se dévouer à la coupe élégante des gâteaux et surtout à la distribution d'un goûter à chacun: autant dire, ils et elles, étaient tous là; se dévouer pour charmer l'oreille, fusse-t-elle la moins musicienne: quatre violonistes, employés de la "Great West Life Insurance", un joueur de banjo et un pianiste s'en chargèrent. En un mot, tout l'ensemble de ces exercices de dévouement a mérité les appréciations les plus bienveillantes; nos félicitations, nos remerciements, et même un souhait: Puisse l'encouragement au club de tenis pour nos causes primordiales leur valoir une belle saison de raquettes au sortir des neiges!

La prochaine, par Mme Lavergne

Encore une heure de promise! Encore une belle veillée à l'honneur et au profit de notre école! Veuillez répondre à l'invitation de Mme Lavergne.

Dimanche, le 8 au soir, au rendez-vous traditionnel, car il y aura une grande partie de cartes.

De passage au presbytère

Le R. Frère Pineault, C.S.V., d'Otterburne; le R. P. H. Brassard, O.M.I., de Fort Frances, Ont.; le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial qui, dimanche dernier, vint pour la bénédiction des cierges, et la célébration de la grand'messe. M. Emile Gareau, de Prince-Albert, linotypiste au "Patriote"; M. J.-Emile Perras, de Saint-Lambert, P.Q. Comme la compagnie Réveillon Frères installe son bureau chef à Winnipeg et que M. J.-E. Perras en est le comptable en chef, nous adressons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau paroissien, ainsi que nos meilleurs voeux de succès.

Nos malades et nos endeuillés

M. L. Baudry reprend graduellement ses forces. Mme P. Drolet se remet lentement d'une pleurésie.

M. Olivier Girardin, oncle de Mme Lavack, est mort jeudi dernier, à l'âge de 72 ans.

M. Fabien Sylvestre, frère de notre Rév. Frère Charles Sylvestre, O.M.I., de la maison du Sacré-Coeur, est décédé le 30 janvier, âgé de 70 ans. Les funérailles eurent lieu à Saint-Maurice, Sask., auxquelles le Rév. Frère assista.

Pour nos malades, nos endeuillés et nos morts sollicitons la propitiation de Dieu.

La Société Saint-Jean-Baptiste

A 3 h. de l'après-midi, dimanche prochain, il y aura assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'on a déjà annoncé que la partie de cartes du mardi gras serait au profit de la Société Saint-Jean-Baptiste. Objectif: si possible, cent piastres.

Tableau d'honneur à l'école

9e année: Mlles Marguerite Guay et Laurette Rhéaume.

7e année: Mlles Lorraine Saint-Godard et Thérèse Rhéaume.

6e année: Mlles Thérèse Gosselin et Alma Taillon.

5e année: (a) Mlles Viviane Saint-Godard et Yolande Bourbonnais; (b) Mlle Jeannette Martin et M. Jean Gorman.

4e année: M. Yonel Balcea et Mlle Irène Fauchère.

3e année: Mlles Rita Taillon et Jeanne d'Arc Joyal.

2e année: Mlle Lucille Léger et M. Victor Mercier.

1re année: Mlles Bernadette Gosselin et Marguerite Louis.

Cours préparatoire: Mlle Huguette Laflèche et M. Henri Durand.

Notre ligue de quilles

Les membres étaient en forme, mardi dernier, et plusieurs records furent brisés. Mlle M. Bouveron détient maintenant celui de "haute partie individuelle" avec 234, et M. Paul L'Heureux celui des messieurs avec 287 points. De plus, le Club Gervais brisa son propre record pour "hautes trois parties pour club", en enregistrant 2,868 points.

Les gagnants du prix mensuel seront connus la semaine prochaine. La position des équipes est la suivante:

	G.	P.	Pts
Gauthier	16	11	32
Gervais	16	11	32
Sala	12	15	24
Leveillé	10	17	20

WINNIPEG

Ouvrages de fantaisie à la Baie d'Hudson

L'exposition d'ouvrages de fantaisie se tiendra aux magasins de la Baie d'Hudson du 9 au 16 février, sous les auspices du "Handicraft Guild".

Les différentes nationalités formant la population du Manitoba y seront représentées et nous sommes heureux d'apprendre que cette année les Canadiennes françaises du Manitoba prendront part à cette exposition. Nous y verrons de la toile tissée à la main et au métier, les toiles les plus fines travaillées avec autant de goût que d'adresse par nos Canadiennes françaises du Manitoba.

La province de Québec envoie des ouvrages propres à démontrer le genre et le goût particuliers au pays.

Nous espérons que tous s'intéresseront au mouvement, afin que dans un avenir rapproché nous puissions y voir des ouvrages exclusivement du Manitoba français.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mercredi 27 janvier, Mme C.-A. Landry reçut neuf tables de bridge pour la Fédération. L'après-midi fut très agréable. Les prix avaient été généreusement offerts par M. A.-A. Boivin, député. Les personnes présentes étaient:

Mmes Léger, Laberge, G. Laflèche, Jacques Parent, O. Roy, J.-H.-J. Murphy, J.-B. Lauzon, Blanchard, Belair, Rhéaume, Prud'homme, E. Guertin, J. Daoust, J. Desjardins, N. Rodrigue, H. Morier, J. Aubert, F. Gallagher, Cusson, C. Gihaine, F.E. Johns, E. Gagnon, J. Prendergast, P. L'Heureux, Poitras, Z. Picard, R. Goulet, H. Painchaud, Oliver, Falls, Myrvold, Studney, S. Provost, E.-Etsell, H.-R. Baudry, A.-M. Doyle.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

Cercle Molière

Une agréable surprise était réservée aux personnes présentes à la réunion du 17 janvier dernier.

M. l'abbé Brodeur, le dévoué pasteur de la paroisse Sainte-Croix, voulut bien consentir à nous narrer rapidement quelques péripéties de son dernier voyage en Terre-Sainte et en Europe.

Pour rendre justice au conteur, il faudrait le citer "in extenso", ce qui est notoirement impossible ici; cependant les impressions du distingué voyageur sur les sanctuaires de Lisieux et Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que ses descriptions de Carthage et des cérémonies du Congrès Eucharistique, frappèrent plus particulièrement un auditoire captivé du commencement à la fin.

Le Dr Trudel remercia le conférencier comme il convenait et les applaudissements qui se firent entendre le confirmèrnt pleinement.

Les artistes suivants reçurent aussi des marques non équivoques de l'appréciation de leur talent:

Mlle Yvonne Thibault, dans "Leetle Batiste", de Drummond, et "O ravissant papillon", de Lawrence Turner Malley.

Mlles Agnès Plante et Nathalie Maxime dans deux duos de guitare; Mlle Gabrielle Roy dans deux déclamations: "Les trois Hussards" et "Le facteur".

Nous allions omettre Mlle Simone Huot qui ouvrit le programme par un solo de piano.

La gratitude du cercle est acquise à Mme Chauvière, notre organisatrice, qui va de succès en succès.

PETITES NOTES

Mme de Denus, présidente des Dames auxiliaires des Réservistes français, est de retour d'un voyage à Montréal, où elle a passé un mois de vacances chez sa fille, Mme Auger, autrefois de Winnipeg.

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite de Soeur Marie-Germaine, religieuse du Bon Pasteur, dont les funérailles ont lieu ce matin. Elle était née à l'Ile Perrot, P. Q., en 1869, fille de Maurice Montgrand et de Marguerite-Marie de Repentigny. Elle avait fait profession en 1901 et était venue à Winnipeg en 1924.

* * *